

LIDL



EXTENSION D'UN MAGASIN LIDL A ROQUEMAURE (30)

Pré-diagnostic écologique



Septembre 2025

LE PROJET

Client	LIDL
Projet	Extension d'un magasin LIDL à Roquemaure (30)
Intitulé du rapport	Pré-diagnostic écologique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie - 399 rue Georges Seguy - Bâtiment B – 34080 MONTPELLIER Tel : 04.67.41.69.80 - montpellier@cereg.com www.cereg.com
---	---

Réf. Cereg – 2025-CI-000141

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	08/2025	Lauriane BENOIT		Version initiale

Certification



TABLE DES MATIERES

A. PRESENTATION DU SECTEUR D'ETUDE.....	8
B. PERIMETRES A STATUT	10
B.I. ZONAGES REGLEMENTAIRES	11
B.II. INVENTAIRES REMARQUABLES.....	12
B.III. PLAN NATIONAUX D' ACTIONS (PNA)	13
B.IV. AUTRES ZONAGES	15
B.IV.1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRADDET	15
B.IV.2. Zones humides	16
C. RELEVES DE TERRAIN.....	18
C.I. METHODOLOGIE D'ETUDE.....	19
C.I.1. Conditions de terrain	19
C.I.2. Evaluation de l'enjeu de conservation	19
C.II. BASES DE DONNEES CONSULTEES	21
C.III. RESULTATS DES RELEVES DE TERRAIN	21
C.III.1. Habitats	21
C.III.2. Flore	25
C.III.3. Faune.....	28
C.III.3.1. Invertébrés.....	28
C.III.3.2. Amphibiens.....	31
C.III.3.3. Reptiles	33
C.III.3.4. Oiseaux	35
C.III.3.5. Mammifères (hors chiroptères).....	38
C.III.3.6. Chiroptères	40
D. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUE DU SITE	42
D.I. ENJEUX ET IMPACTS.....	43
D.I.1. Synthèse des enjeux.....	43
D.I.2. Présentation du projet	43
D.I.3. Synthèse des impacts par groupe	45
D.II. RECOMMANDATIONS	47
D.II.1. Recommandations d'évitement.....	47
D.II.2. Recommandations de réduction	47
D.II.3. Recommandations d'accompagnement	48
D.III. CONCLUSIONS.....	49

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude – fond IGN	6
Figure 2 : Zone d'emprise directe du projet.....	7
Figure 3 : Emprises du projet	9
Figure 4 : Zonages réglementaires situés à proximité de la zone d'étude – Natura 2000	11
Figure 5 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – ZNIEFF 1 et ZNIEFF 2.....	12
Figure 6 : Localisation du Plan National dédié aux chiroptères	13
Figure 7 : Localisation des Plans Nationaux dédiés à la Cistude d'Europe et au Lézard ocellé	14
Figure 8 : Localisation du Plan National dédié à l'Apron du Rhône	14
Figure 9 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Réservoirs de biodiversité	15
Figure 10 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Corridors écologiques.....	16
Figure 11 : Zones humides situées à proximité de la zone d'étude	17
Figure 12 : Photographies de certains habitats et micro-habitats présents sur la zone d'étude.....	23
Figure 13 : Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude.....	24
Figure 14 : Observations d'espèces végétales à enjeu effectuées sur site	25
Figure 15 : Observations d'espèces végétales indicatrices de zones humides effectuées sur site	26
Figure 16 : Observations d'espèces végétales exotiques envahissantes effectuées sur site	27
Figure 17 : Observations d'invertébrés effectuées sur site.....	29
Figure 18 : Observations d'invertébrés avec un niveau d'enjeu régional modéré à fort dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)	30
Figure 19 : Observations d'amphibiens dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)	32
Figure 20 : Observations de reptiles dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs).....	34
Figure 21 : Observations d'oiseaux effectuées sur site.....	36
Figure 22 : Observations d'oiseaux avec un niveau d'enjeu régional modéré dans un rayon de 1 km selon la bibliographie (données OpenObs)	37
Figure 23 : Observations de mammifères dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)	39
Figure 24 : Observations de chiroptères dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)	40
Figure 25 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	43
Figure 26 : Plan de masse du projet (Source : LIDL)	44
Figure 27 : Superposition du plan de masse du projet sur vue aérienne et des zones à enjeux du site.....	44

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain	19
Tableau 2 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux régionaux de conservation	20
Tableau 3 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux locaux de conservation	20
Tableau 4 : Bases de données consultées	21
Tableau 5 : Habitats identifiés sur la zone d'étude	21
Tableau 6 : Liste des espèces d'invertébrés recensées sur site lors des prospections	28
Tableau 7 : Liste des espèces d'invertébrés recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km) avec un niveau d'enjeu régional modéré à fort	29
Tableau 8 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)	31
Tableau 9 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)	33
Tableau 10 : Liste des espèces d'oiseaux recensées sur site lors des prospections.....	35
Tableau 11 : Liste des espèces d'oiseaux recensées dans la bibliographie (OpenObs 1 km) avec un niveau d'enjeu régional modéré	36
Tableau 12 : Liste des espèces de mammifères recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km).....	38
Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km).....	40
Tableau 14 : Enjeux écologiques et impacts bruts du projet d'aménagement	45
Tableau 15 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction	49
Tableau 16 : Liste des espèces végétales observées et leur état de conservation associé	51
Tableau 17 : Liste des espèces végétales potentielles (OpenObs rayon 1 km) et leur état de conservation associé	54
Tableau 18 : Liste des espèces d'invertébrés observées et leur état de conservation associé.....	56
Tableau 19 : Liste des espèces d'invertébrés potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé.....	56
Tableau 20 : Liste des espèces d'amphibiens potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé	67
Tableau 21 : Liste des espèces de reptiles potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé	67
Tableau 22 : Liste des espèces d'oiseaux observées et leur état de conservation associé	68
Tableau 23 : Liste des espèces d'oiseaux potentielles (OpenObs rayon 1 km) et leur état de conservation associé	68
Tableau 24 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé	70
Tableau 25 : Liste des espèces de chiroptères potentielles (Gbis rayon 5 km) et leur état de conservation associé	71

PREAMBULE

La société LIDL souhaite étendre sa surface commerciale à Roquemaure sur une parcelle présente à proximité directe de la localisation actuelle du magasin.

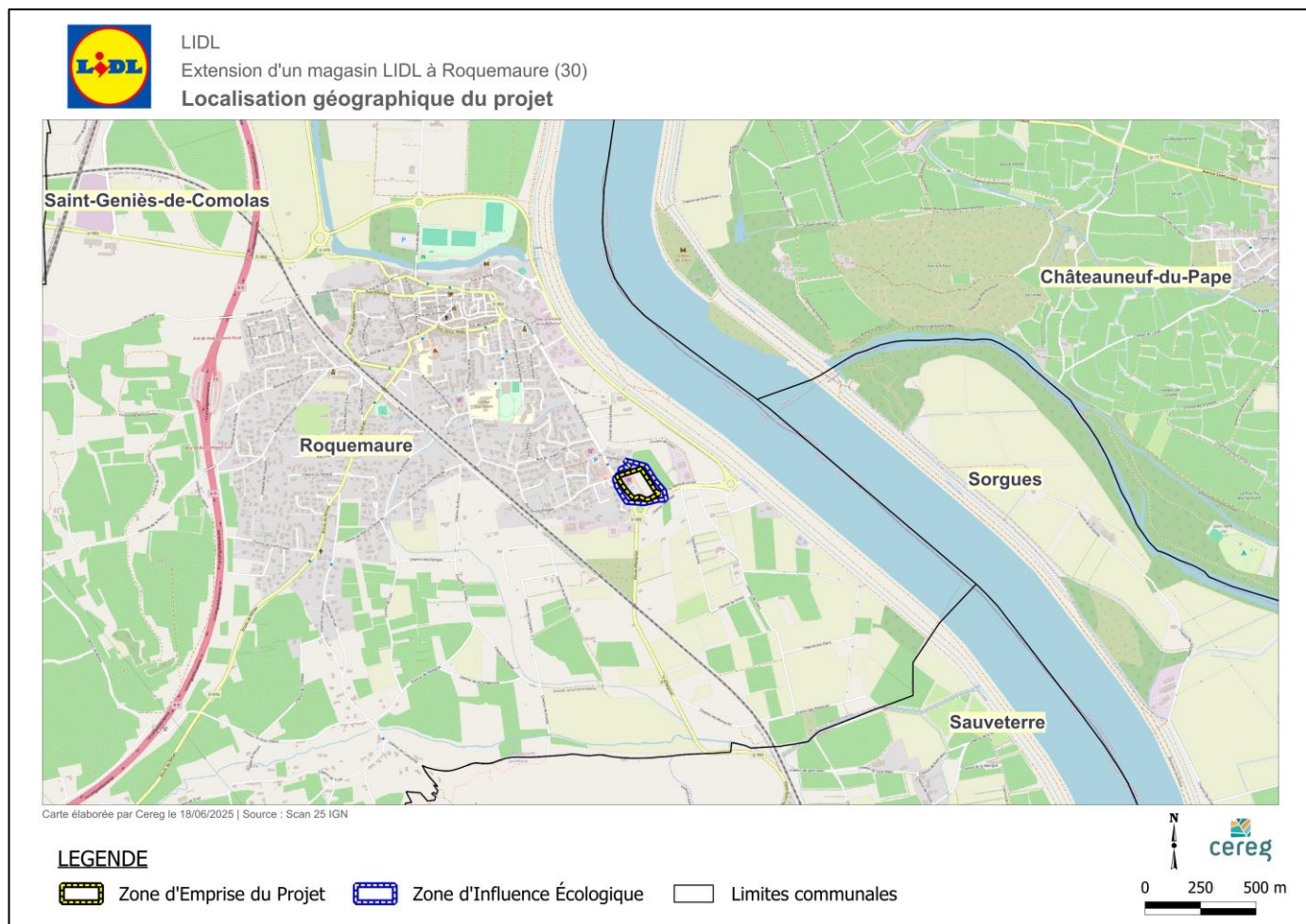


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude – fond IGN

Les parcelles concernées par le projet sont les parcelles suivantes : AK 1010, AK 1011 et AK 1012 (sur environ 1,5 ha).



Figure 2 : Zone d'emprise directe du projet

Ce document présente une synthèse des enjeux écologiques identifiés sur la base de l'analyse des données bibliographiques et de quatre journées de prospection (dont trois ciblées sur des taxons spécifiques) effectuées le 13 mars, le 7 mai, le 21 mai et le 11 juin 2025 au droit du périmètre du projet. Il présente également une analyse préliminaire succincte des impacts prévisibles du projet associée à un ensemble de recommandations et mesures destinées à limiter ces impacts.

A. PRESENTATION DU SECTEUR D'ETUDE



Le projet est localisé sur la commune de Roquemaure, à proximité du Rhône, dans le département du Gard (30) à la frontière du département du Vaucluse (84), en région Occitanie.

Au vu des caractéristiques du secteur d'étude et du projet, trois zones ont donc été définies :

- **La zone d'emprise « directe » du projet (1,48 ha environ)** qui correspond aux secteurs potentiellement aménagés lors du projet de construction.
- **La zone d'influence écologique (2,86 ha environ)** : elle englobe les différentes entités du milieu naturel remplissant une fonctionnalité écologique importante. Cette zone d'influence écologique prend en compte les habitats naturels présents aux alentours immédiats et qui peuvent être favorables à la faune recensée sur la zone d'emprise du projet. C'est à l'intérieur de ce périmètre que se sont déroulées les prospections.
- **La zone d'influence écologique éloignée** définie sur un rayon de 5 km afin de prendre en compte les continuités écologiques et les différents zonages présents à proximité des zones d'études pouvant ainsi influencer la présence d'espèces patrimoniales. Cette zone d'influence a été intégrée à l'analyse.

Pour la suite des inventaires faune/flore, le terme de zone d'étude sera utilisé pour définir le périmètre de la zone d'emprise du projet et celui de la zone d'influence écologique (soit 2,86 ha).

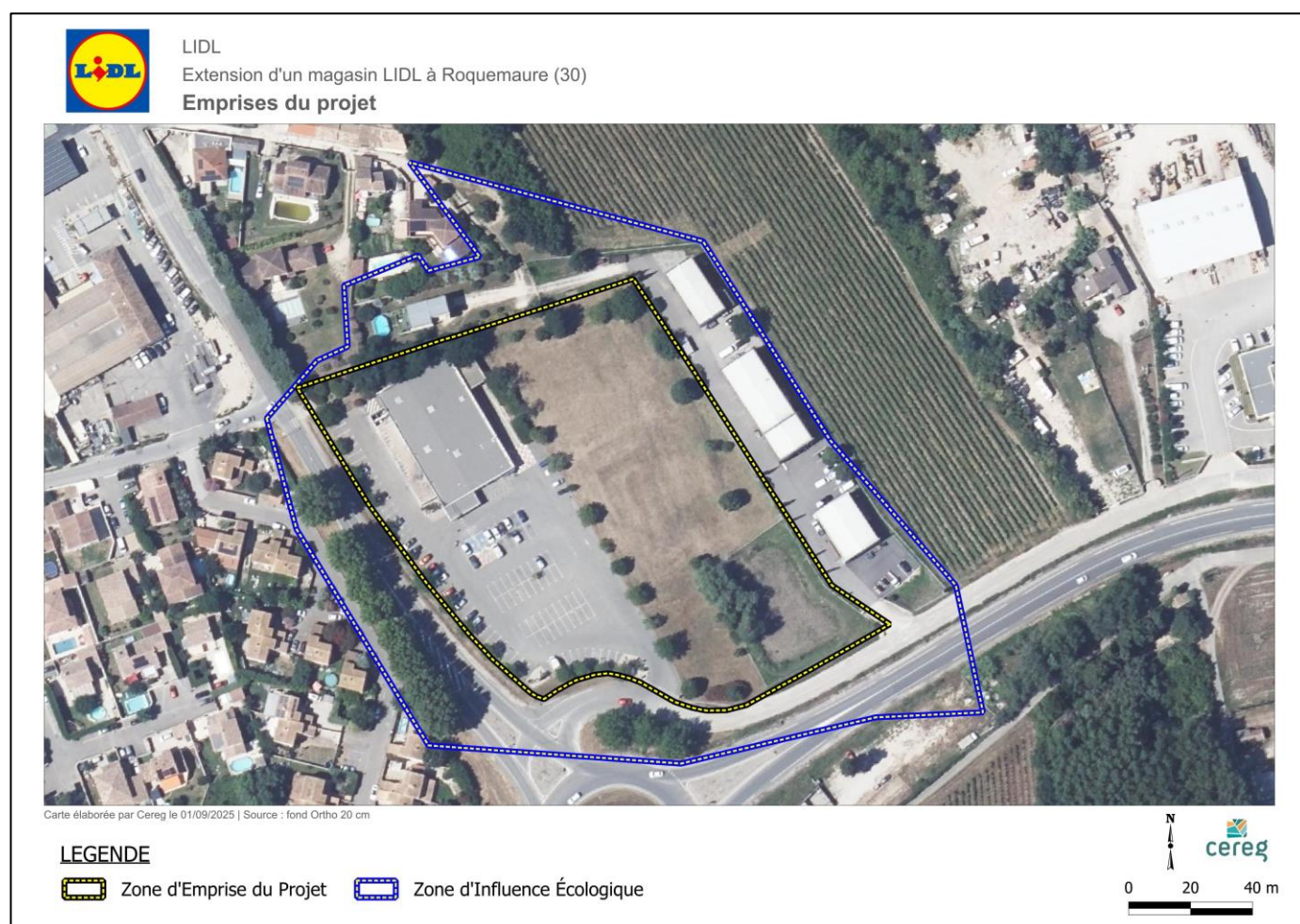


Figure 3 : Emprises du projet

B. PERIMETRES A STATUT



B.I. ZONAGES REGLEMENTAIRES

Natura 2000

La zone d'étude n'est située dans aucun site Natura 2000, qu'il s'agisse de la Directive Habitats ou de la Directive Oiseaux.

Elle est située à proximité de la ZSC (Directive Habitats) FR9301590 « Le Rhône aval » à 250 m à l'Est.

Cette ZSC recense vingt-quatre habitats d'intérêt communautaire (annexe I) dont trois prioritaires et vingt-trois espèces d'intérêt communautaire (annexe II) de la Directive Habitats. Parmi ces espèces, on retrouve des coléoptères (le Lucane cerf-volant et le Grand capricorne), un amphibien (le Triton crêté), un reptile (la Cistude d'Europe), des mammifères (le Castor d'Europe et la Loutre d'Europe), des chiroptères, des odonates, et des poissons.

Aucun des habitats d'intérêt communautaire de la ZSC n'a été retrouvé sur la zone d'étude.

Aucun autre site Natura 2000 n'est répertorié dans un rayon de 5 km.

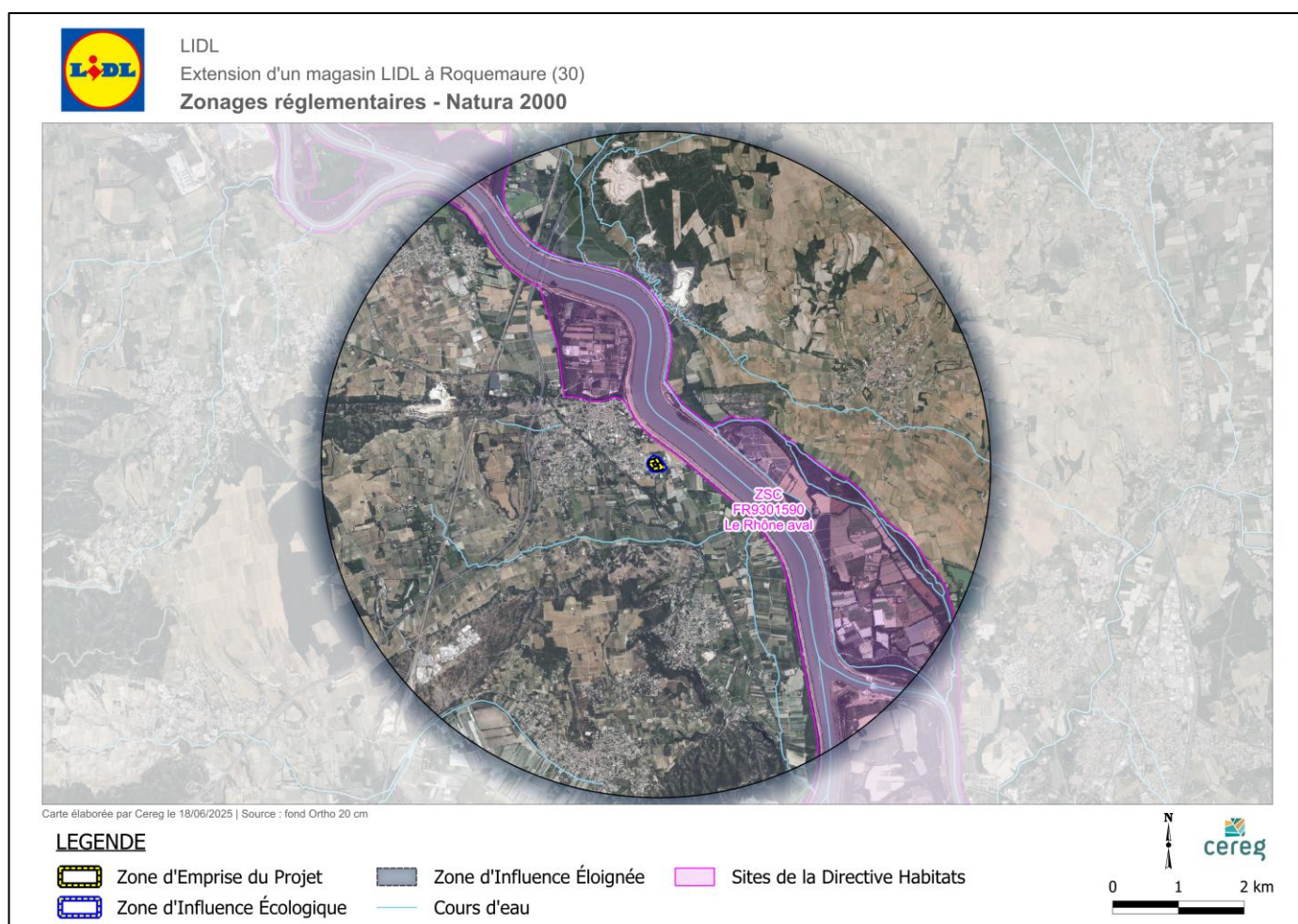


Figure 4 : Zonages réglementaires situés à proximité de la zone d'étude – Natura 2000

B.II. INVENTAIRES REMARQUABLES

La zone d'étude ne se trouve dans aucun zonage de type ZNIEFF ou ZICO.

Cependant, une ZNIEFF de type 1 et une ZNIEFF de type 2 sont situées à proximité :

- La ZNIEFF de type 1 « **Plaine de Pujaut et de Rochefort** » (N°910011537) située à 4,5 km au Sud-Ouest. Elle présente deux espèces animales et douze espèces végétales déterminantes et est caractérisée par un seul habitat déterminant : les terrains en friche et terrains vagues (Code CORINE biotopes : 87).
- La ZNIEFF de type 2 « **Le Rhône et ses canaux** » (N°910011592) située à 250 m à l'Est. Elle présente neuf espèces animales et quatorze espèces végétales déterminantes. Cette ZNIEFF est caractérisée par un seul habitat déterminant : les terrains en friche et terrains vagues (Code CORINE biotopes : 87).

Aucune ZICO n'est présente dans un rayon de 5 km.

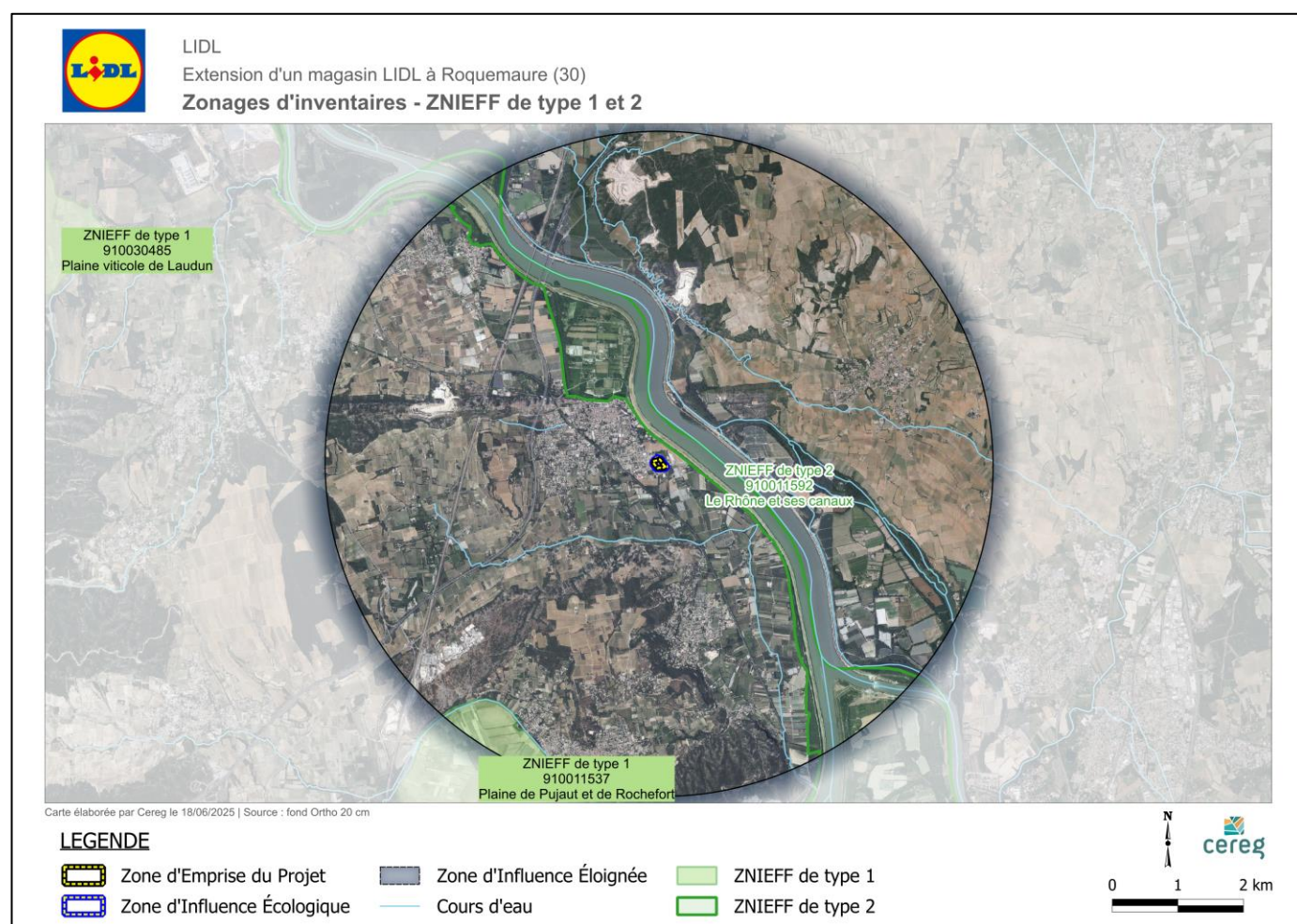


Figure 5 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – ZNIEFF 1 et ZNIEFF 2

B.III. PLAN NATIONAUX D' ACTIONS (PNA)

La zone d'étude est située au sein de trois PNA et elle est à proximité d'un autre PNA :

- Présence dans le PNA Chiroptères (enjeu fort) ;
- Présence dans le PNA Cistude d'Europe ;
- Présence dans le PNA Lézard ocellé (données de présence actuelle, observations de 2014) ;
- Présence à proximité du PNA Apron du Rhône.

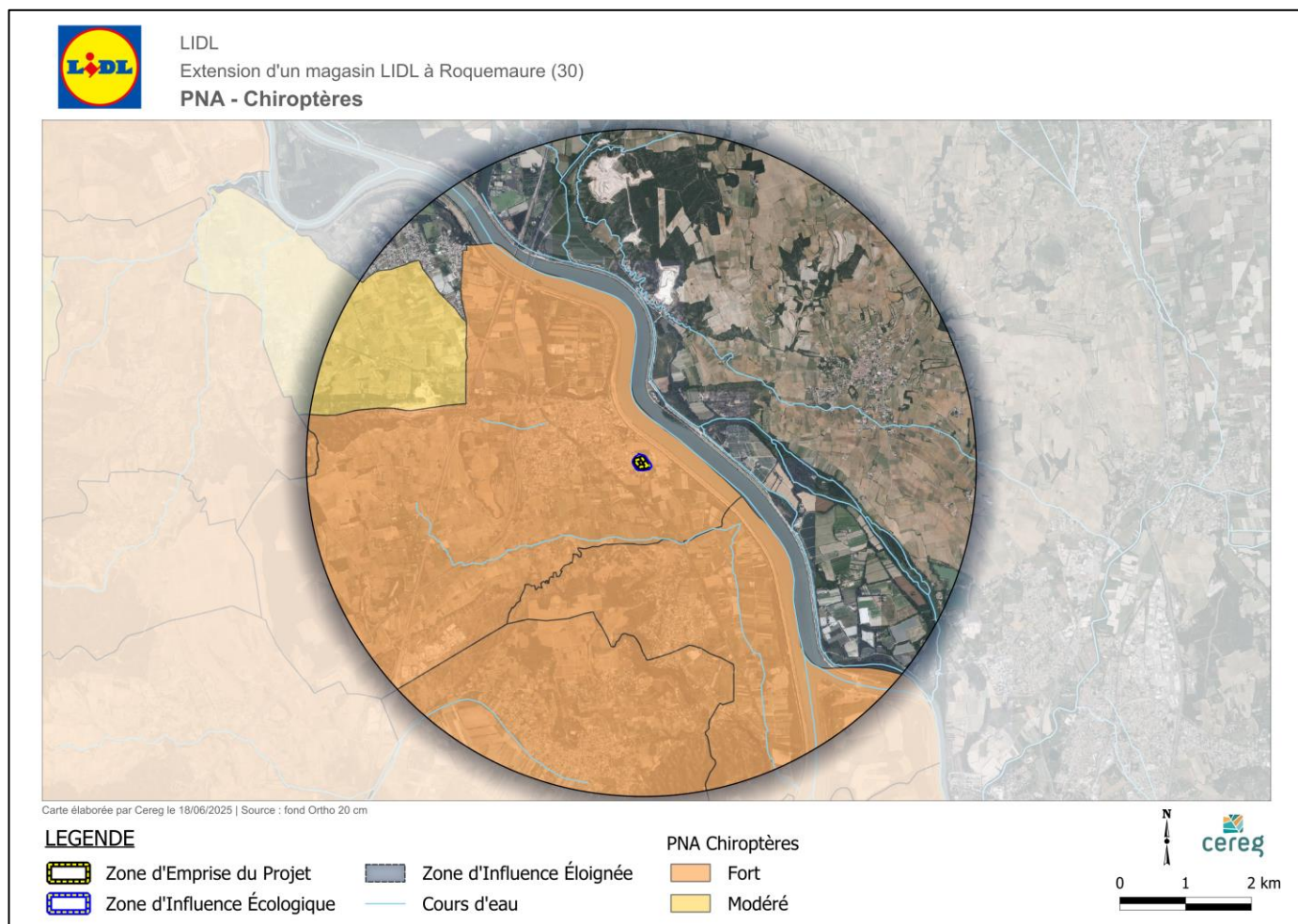


Figure 6 : Localisation du Plan National dédié aux chiroptères

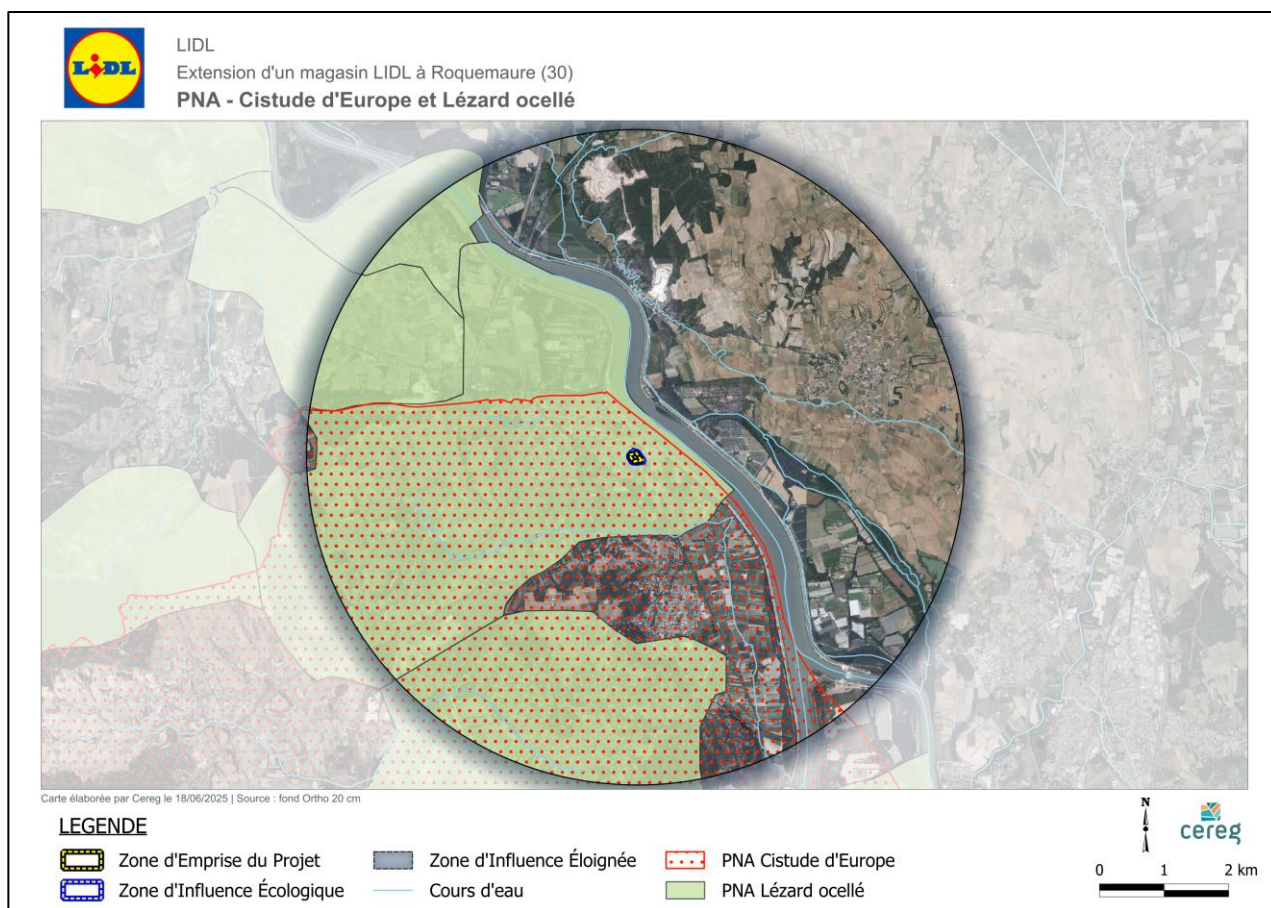


Figure 7 : Localisation des Plans Nationaux dédiés à la Cistude d'Europe et au Lézard ocellé

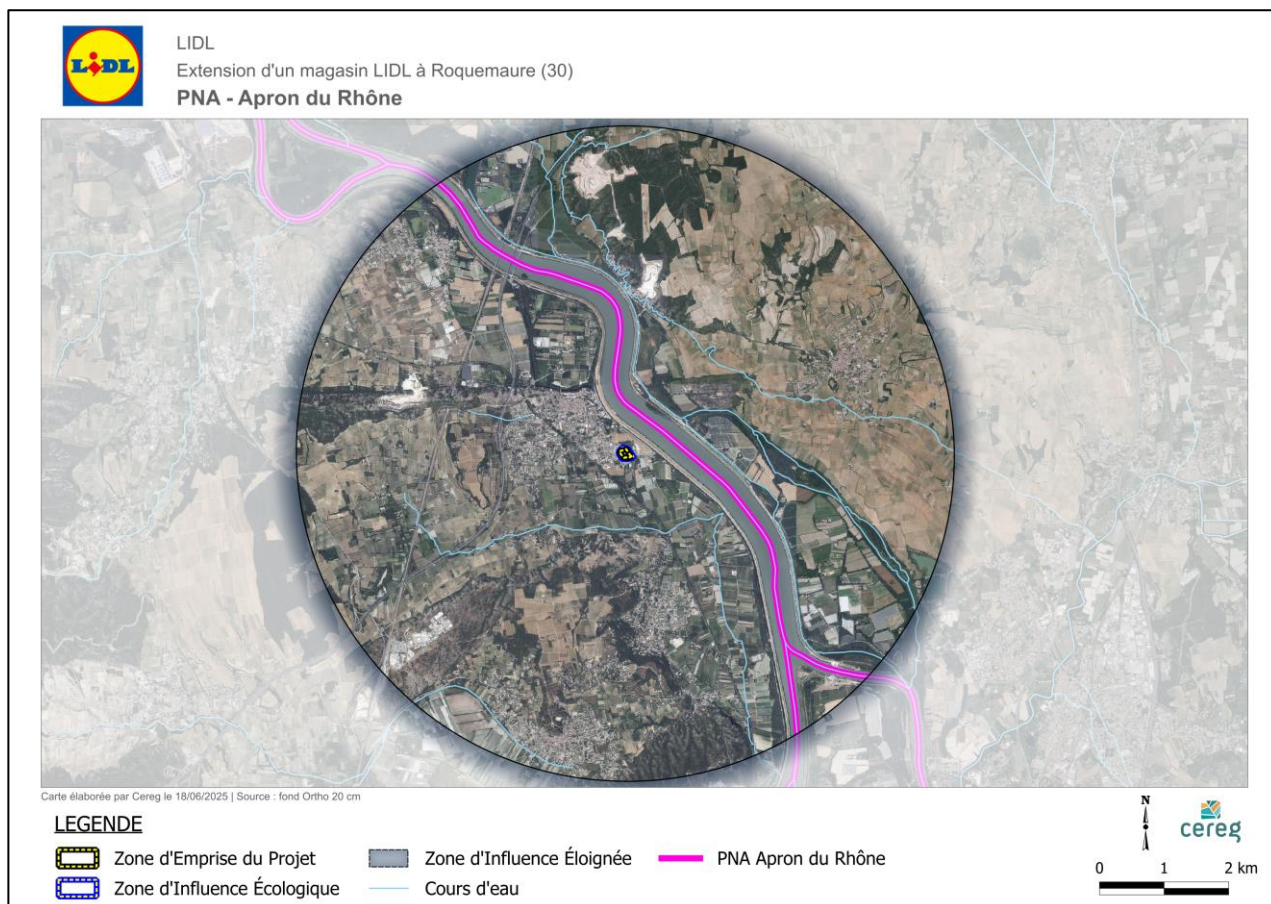


Figure 8 : Localisation du Plan National dédié à l'Apron du Rhône

Une première approche cartographique et sur photo aérienne montre que parmi tous ces PNA, certains sont plus à même d'être concernés par la zone d'étude. Il s'agit :

- Du PNA Chiroptères (zones de chasse) ;
- Du PNA Lézard ocellé (habitats potentiellement favorables).

B.IV. AUTRES ZONAGES

B.IV.1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRADDET

La zone d'étude n'est pas directement concernée par les réservoirs de biodiversités de la trame verte comme de la trame bleue du SRCE Occitanie.

On observe à proximité de la zone d'étude la présence de réservoirs de biodiversité de la trame verte (à environ 1 km au Nord), et d'un cours d'eau, le Rhône.

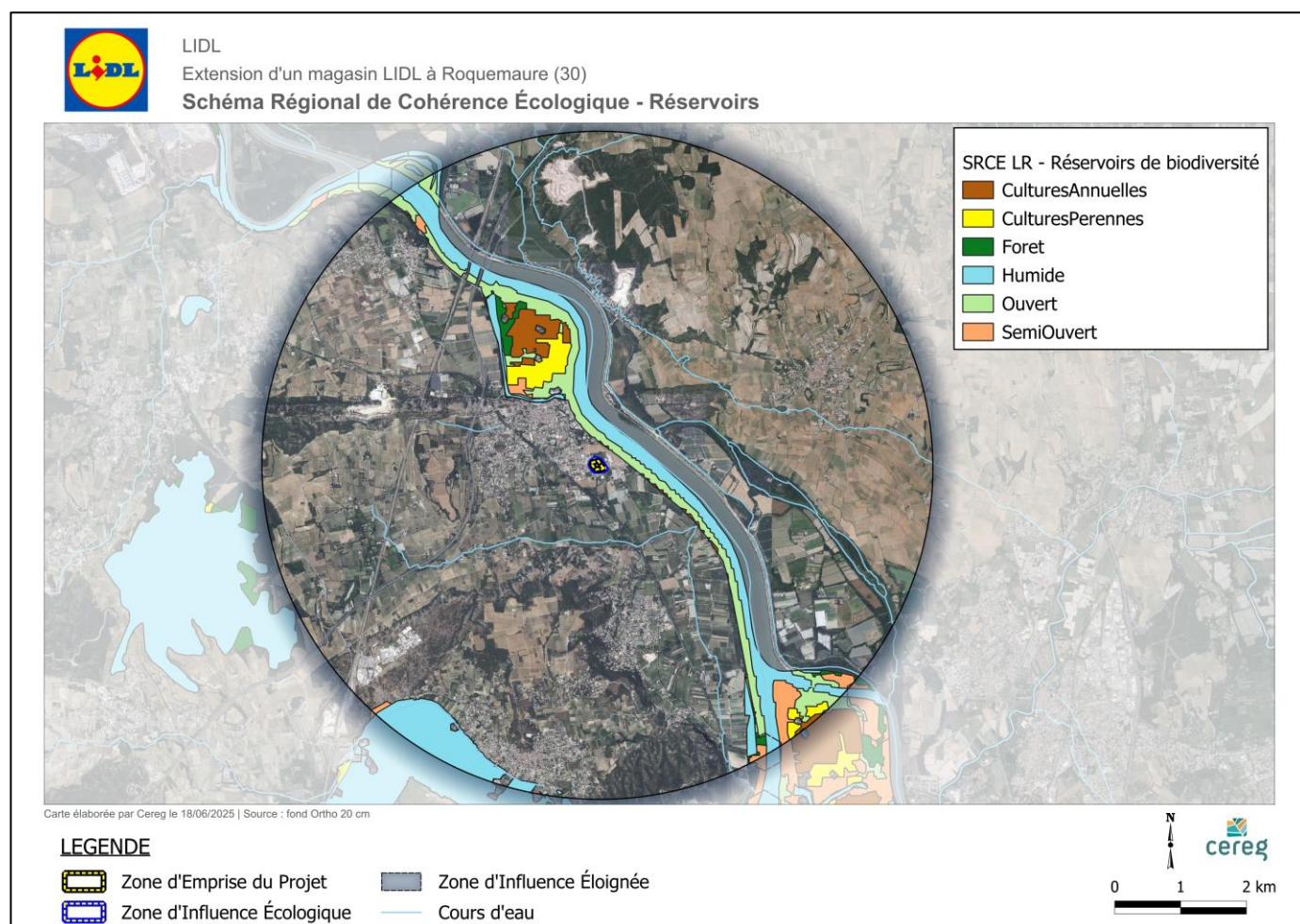


Figure 9 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Réservoirs de biodiversité

La zone d'étude est située en limite d'un corridor écologique du SRCE Occitanie de type cultures annuelles longeant le bord du Rhône.

Les autres éléments présents à proximité sont des éléments de la trame verte (corridors ouverts et semi-ouverts), situés à environ 2 km à 3,5 km de distance au Nord et à l'Ouest.

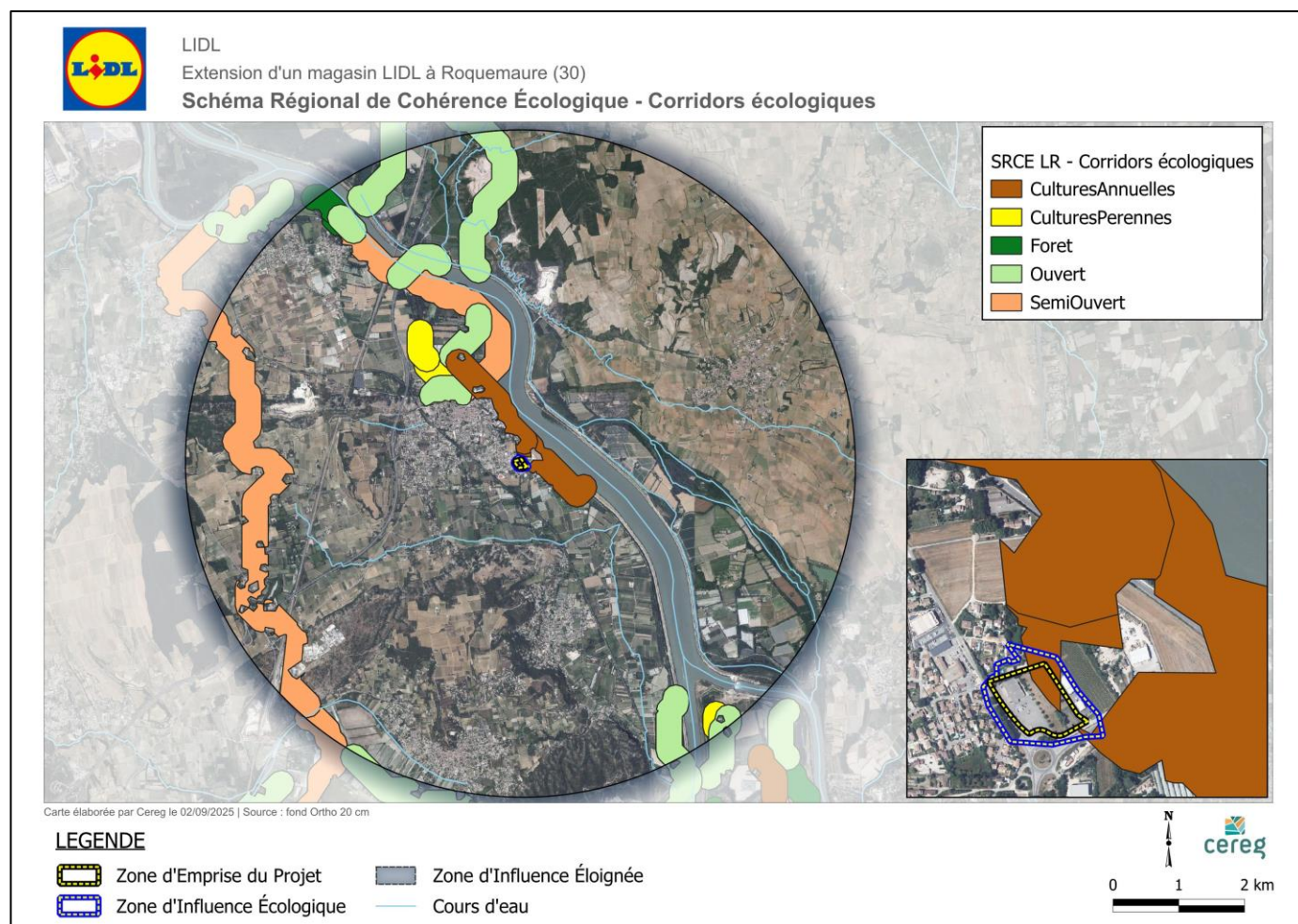


Figure 10 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Corridors écologiques

Au regard de sa nature et de son implantation, le projet ne semble pas être de nature à impacter significativement les réservoirs ou corridors de la trame verte comme de la trame bleue. Il n'y aura pas d'incidence significative du projet sur le SRADDET.

B.IV.2. Zones humides

D'après les données de la DREAL Occitanie, la zone d'étude n'est située au niveau d'aucune zone humide élémentaire.

Les zones humides les plus proches se situent en bord de Rhône, à 800 m à l'Est et 1 km au Nord.

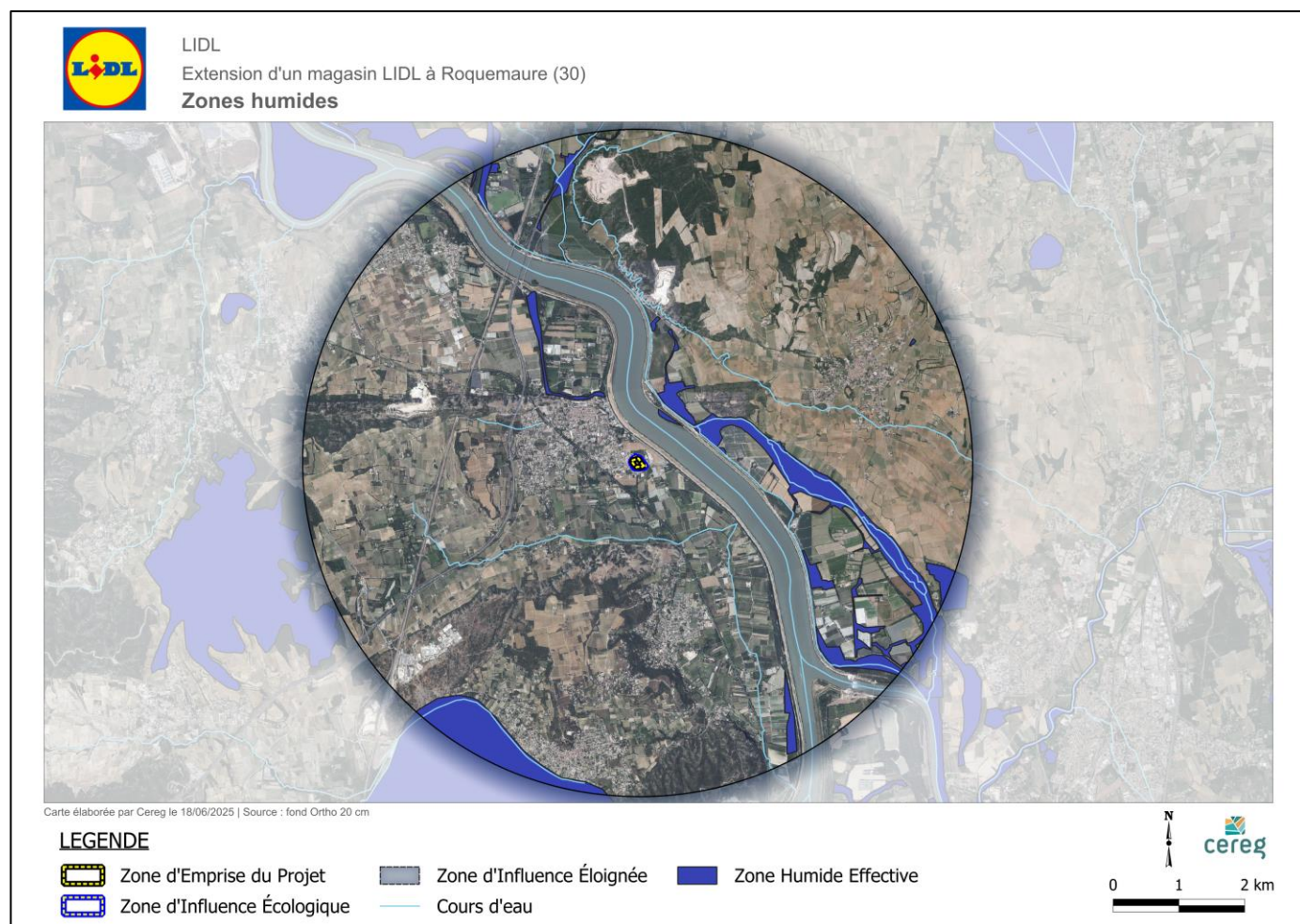


Figure 11 : Zones humides situées à proximité de la zone d'étude

Une première analyse des données en vue aérienne montre qu'il n'y a pas à priori d'éléments assimilables à une zone humide au niveau de la zone d'étude.

A RETENIR

La zone d'étude ne se trouve dans aucun zonage de type Natura 2000. Le site le plus proche est la ZSC « Le Rhône aval » située à 250 m à l'Est, qui recense vingt-quatre habitats d'intérêt communautaire (annexe I) dont trois prioritaires et vingt-trois espèces d'intérêt communautaire (annexe II) de la Directive Habitats. Aucun des habitats d'intérêt communautaire de la ZSC n'a été retrouvé sur la zone d'étude.

La zone d'étude ne se trouve dans aucun zonage de type ZNIEFF ou ZICO. Elle est située à proximité d'une ZNIEFF de type 1 et d'une ZNIEFF de type 2, caractérisées par le même habitat déterminant : les terrains en friche et terrains vagues (Code CORINE biotopes : 87).

La zone d'étude se trouve au droit des périmètres des PNA Chiroptères (enjeu fort), Cistude d'Europe, Lézard ocellé (données de présence actuelle, observations de 2014), et à proximité du PNA Apron du Rhône.

La zone d'étude n'est pas concernée par des réservoirs de biodiversité du SRADDET, mais elle est située en limite d'un corridor écologique de type cultures annuelles. Elle n'est située au niveau d'aucune zone humide élémentaire, les zones humides les plus proches se situant en bord de Rhône, à 800 m à l'Est et 1 km au Nord.

Globalement, il ressort que la zone d'étude est située sur un secteur présentant un niveau d'enjeu écologique faible à modéré sur la base des données bibliographiques mentionnées précédemment.

Ces informations ainsi que les données disponibles auprès d'OpenObs ou d'autres sources ont été utilisées en complément des observations effectuées sur site pour établir le présent pré diagnostic.

C. RELEVES DE TERRAIN



C.I. METHODOLOGIE D'ETUDE

C.I.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 13 mars, le 7 mai, le 21 mai et le 11 juin 2025.

L'ensemble des groupes taxonomiques a fait l'objet de prospections lors de la date de terrain du 13 mars. À partir des observations d'habitats et espèces réalisées, trois passages complémentaires ont été réalisés, ciblant des taxons spécifiques pouvant présenter un enjeu sur la zone d'étude : lépidoptères, odonates, amphibiens.

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Jaouen FRAISSE	Écologue	Habitats, flore, amphibiens, reptiles	13/03/2025	7°C, Couvert Vent : 7 km/h	8h - 11h
Mélina PORCHER	Écologue	Micro-habitats, oiseaux, mammifères			
Mélina PORCHER	Écologue	Flore, amphibiens	07/05/2025	16°C, Nuageux Vent : 10 km/h	10h30 - 11h30
Luisa RAMPON	Écologue	Lépidoptères, amphibiens			
Jaouen FRAISSE	Écologue	Lépidoptères, odonates, amphibiens	21/05/2025	22°C, Couvert Pas de vent	16h - 18h
Gaëtan BARONI	Écologue	Lépidoptères, odonates, amphibiens			
Mélina PORCHER	Écologue	Odonates	11/06/2025	28 - 35°C, Ensoleillé Vent : 5 km/h	11h - 12h30
Luisa RAMPON	Écologue	Lépidoptères			

Durant cette phase de prospection, l'intégralité de la surface de la zone d'étude a été parcourue. La période d'inventaire est favorable pour la plupart des espèces, l'expertise de terrain permet ainsi d'avoir un premier point de vue sur les potentialités faunistiques et floristiques ainsi que les types d'habitats et donc les enjeux écologiques.

Différentes investigations ont été menées :

- **Localisation et délimitation des divers habitats naturels** : ces habitats ont par la suite été caractérisé selon la typologie EUNIS.
- **Inventaire des espèces végétales présentes** : l'ensemble de la flore observée sur le terrain a été listée.
- **Inventaire des espèces animales présentes** : les observations de la faune ont été réalisées à la vue ainsi qu'à l'écoute pour dresser une liste exhaustive des espèces présentes sur le site.

C.I.2. Evaluation de l'enjeu de conservation

C.I.2.1.1. Enjeu régional

Cette évaluation repose sur trois critères :

- **Protection juridique** : Niveau de protection de l'espèce à l'échelle européenne, nationale, régionale voire départementale.
- **Responsabilité** : Inscription de l'espèce sur liste rouge (nationale ou régionale), existence d'un PNA pour l'espèce (Plan National d'Action) ou espèce déterminante ZNIEFF.

- **Sensibilité écologique** : Taille de l'aire de répartition de l'espèce, son amplitude écologique (capacité de tolérance de l'espèce face à un changement environnemental), son abondance (niveau de rareté) et la tendance des populations.

A partir de ces trois éléments, six niveaux d'enjeux peuvent être attribués :

Tableau 2 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux régionaux de conservation

Enjeu régional de conservation	Critères de définition
Très fort	Espèces bénéficiant d'un statut de protection réglementaire et à haute responsabilité nationale ou régionale.
Fort	Espèces bénéficiant d'un statut de protection réglementaire et un niveau de responsabilité national ou régional élevé.
Modéré	Espèces non obligatoirement protégées et dont la responsabilité nationale ou régionale est modérée. Leur aire de distribution est limitée et/ou la tendance des populations est en déclin.
Faible	Espèces éventuellement protégées mais à faible niveau de responsabilité au niveau national ou régional.
Très faible	Espèces non protégées ou espèces adaptées aux milieux anthropisés.
Nul	Espèces allochtones ou exotiques envahissantes.

Les enjeux régionaux tels que définis par la DREAL Occitanie en 2019 ont été utilisés pour les espèces protégées sur le territoire (http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20190906spp_protg_hierarchisation_internet.pdf).

En ce qui concerne les autres espèces, une évaluation interne permet de définir ces enjeux régionaux à l'aide des critères présentés ci-dessus.

C.I.2.1.2. Enjeu local

En complément de l'enjeu régional des espèces, un enjeu local de conservation a été attribué à chacune des espèces identifiées durant la prospection de terrain afin d'évaluer l'importance de la préservation de l'espèce à l'échelle de la zone d'étude.

Tableau 3 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux locaux de conservation

Enjeu local de conservation	Critères de définition
Très fort	La zone d'étude représente un refuge pour l'espèce à l'échelle européenne, nationale et/ou régionale (intègre toutes les espèces endémiques du territoire).
Fort	La répartition européenne, nationale ou régionale de l'espèce peut être vaste mais la zone d'étude abrite un effectif significatif de la population locale et l'habitat joue un rôle important dans au moins une partie du cycle biologique de l'espèce.
Modéré	L'aire de distribution des espèces est limitée et/ou la tendance des populations est en déclin.
Faible	Les espèces réalisent leur cycle de vie au sein d'un habitat présent dans la zone d'étude mais ce dernier est très bien représenté sur le territoire à l'échelle locale ou ces espèces disposent d'une forte valence écologique (capacité d'adaptation au changement environnemental).
Très faible	Espèces non protégées ou espèces adaptées aux milieux anthropisés ne réalisant pas leur cycle de vie au sein des habitats contenus dans la zone d'étude (ex : survol occasionnel)
Nul	Espèces allochtones ou exotiques envahissantes.

C.II. BASES DE DONNEES CONSULTEES

Afin de compléter l'inventaire réalisé sur le terrain, diverses bases de données ont été consultées afin de pouvoir identifier les espèces à enjeu potentielles pouvant être retrouvées sur la zone d'étude tout au long de l'année.

Tableau 4 : Bases de données consultées

Structure	Date de consultation	Lien de consultation	Type de données récoltées
SINP Occitanie	10/03/2025	https://sinp-occitanie.fr/	Données ornithologiques, mammalogiques, herpétologiques, batrachologiques, entomologiques, floristiques
Biodiv'Occitanie	10/03/2025	https://biodiv-occitanie.fr/	
Faune France	10/03/2025	https://www.faune-france.org/	
OpenObs	10/03/2025	https://openobs.mnhn.fr/	
ZNIEFF	10/03/2025	/	
N2000	10/03/2025		

C.III. RESULTATS DES RELEVES DE TERRAIN

C.III.1. Habitats

Au total, **onze habitats** ont été recensés au sein de la zone d'étude. Pour chacun d'entre eux, une correspondance avec la nomenclature EUNIS a été réalisée et un intérêt écologique a été attribué. Un fort enjeu écologique renvoie à une forte naturalité du milieu. A contrario, un faible enjeu écologique correspond à des milieux majoritairement anthropisés.

Tableau 5 : Habitats identifiés sur la zone d'étude

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Descriptif	Enjeu écologique régional	Enjeu écologique local
Zone d'étude				
Végétations herbacées anthropiques	E5.1	Peuplements herbacés se développant sur des terrains en déprise urbaine ou agricole, sur des terrains qui ont été repris sur les réseaux des transports ou sur des terrains qui étaient utilisés comme décharge.	Faible	Faible
Habitats des plaines colonisés par de hautes herbacées nitrophiles	E5.11		Faible	Faible
Alignements d'arbres	G5.1	Alignements plus ou moins ininterrompus d'arbres formant des bandes à l'intérieur d'une mosaïque d'habitats herbeux ou de cultures ou le long des routes, généralement utilisés comme abri ou ombrage.	Faible	Faible/Modéré
Taillis et stades initiaux des plantations	G5.7	Boisements traités en taillis simple. Plantations avec une canopée de jeunes arbres dominants de moins de 5 m de haut. Plantations d'arbres nains ou d'arbustes cultivés pour leur bois ou la production de petits arbres, avec une récolte régulière de la plante entière.	Faible	Faible

<i>Intitulé de l'habitat</i>	<i>Code EUNIS</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Enjeu écologique régional</i>	<i>Enjeu écologique local</i>
Zone d'étude				
Monocultures intensives	I1.1	Céréales et autres cultures occupant de grandes surfaces d'un seul tenant, dans des paysages d'openfields.	Faible	Faible
Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	I1.5	Champs abandonnés ou en jachère et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés. Jachères ou terres arables abandonnées plantées d'herbacées non graminoides à des fins de protection, de stabilisation, de fertilisation ou de mise en valeur.	Faible	Faible
Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	J1.4	Constructions situées dans des sites utilisés à des fins industrielles ou commerciales. Elles comprennent les immeubles de bureaux, les usines, les sites industriels, les grandes serres (plus de 1 ha), les grandes constructions agricoles et les grands élevages industriels.	Très faible	Très faible
Unités commerciales urbaines et suburbaines	J1.41		Très faible	Très faible
Habitats résidentiels dispersés	J2.1	Maisons ou appartements des zones où les constructions, infrastructures routières et autres surfaces imperméables sont de faible densité.	Très faible	Très faible
Réseaux routiers	J4.2	Infrastructures routières et de stationnement et leur environnement immédiat hautement perturbé, qui peut être des accotements ou des bas-côtés.	Très faible	Très faible
Eaux stagnantes très artificielles non salées	J5.3	Cours d'eau et bassins artificiels, avec leurs réceptacles, contenant de l'eau douce sans écoulement perceptible. Sont inclus les lacs et les bassins créés sur des substrats entièrement artificiels, les réservoirs d'eau, les viviers à poisson gérés de façon intensive, et les plans d'eau des sites industriels extractifs. Il s'agit ici d'un bassin de rétention.	Faible	Faible/Modéré

E5.11 – Habitats des plaines colonisés par de hautes herbacées nitrophiles



G5.1 – Alignements d'arbres



J1.41 – Unités commerciales urbaines et suburbaines



J5.3 – Eaux stagnantes très artificielles non salées



Arbres-gîtes présents au sein des alignements d'arbres



Arbres-gîtes présents au sein des alignements d'arbres



Figure 12 : Photographies de certains habitats et micro-habitats présents sur la zone d'étude

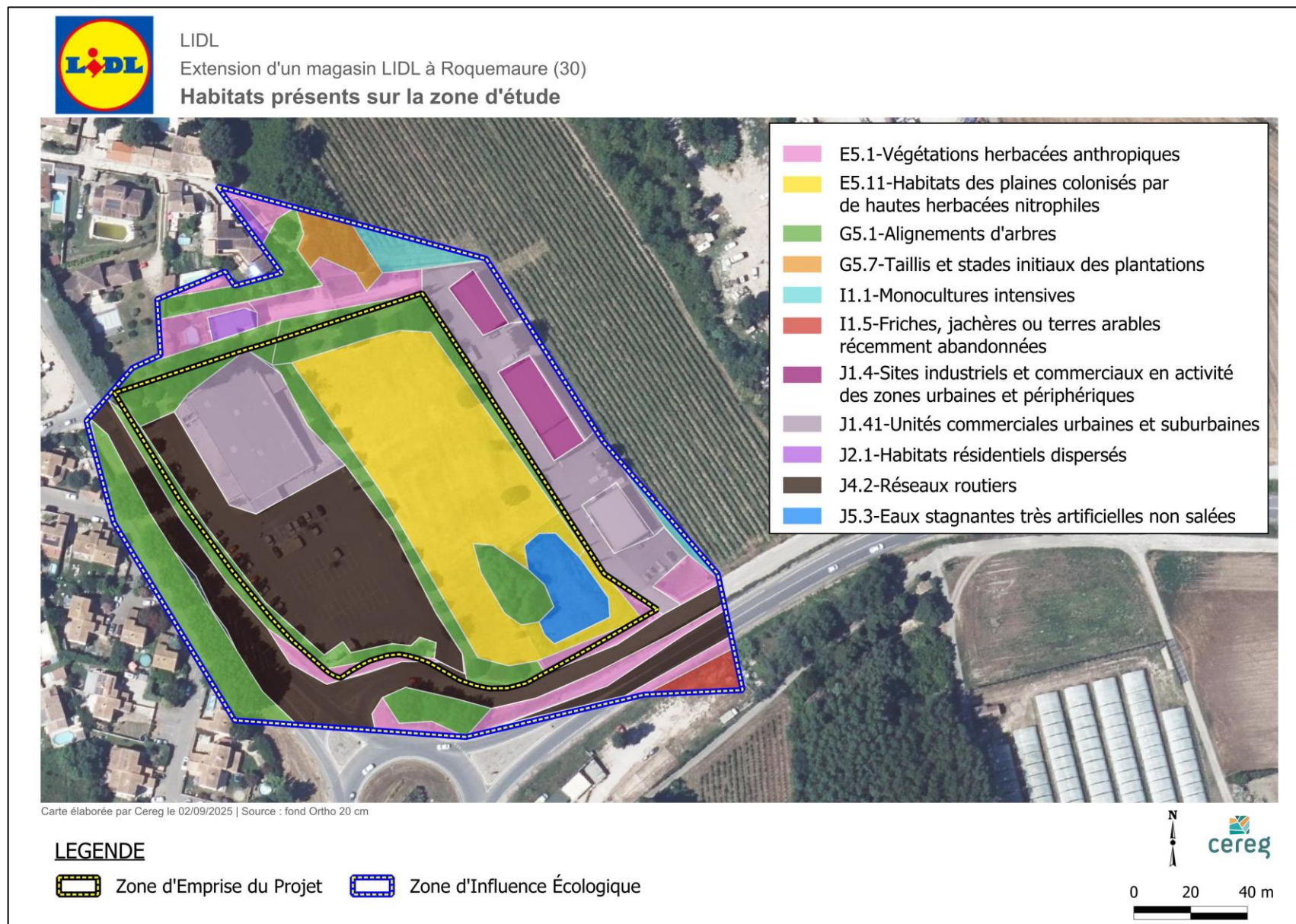


Figure 13 : Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude

C.III.2. Flore

Au total, **soixante-neuf espèces végétales** ont été recensées dans la zone d'étude lors des prospections de terrain (liste complète en annexe 1). De façon globale, ces espèces sont assez communes et ne bénéficient pas de statut particulier. L'enjeu de conservation local reste très faible pour une très grande majorité.

Une espèce est protégée : le **Nérion laurier-rose** (*Nerium oleander*), protégée au niveau national. Il a été observé de façon ponctuelle, sous la forme d'une plantation anthropique au sein d'un alignement d'arbres (cf. Figure 15), et ne présente donc pas d'enjeu ici. L'espèce est également indicatrice de zones humides.

À noter, des plants d'**Aristolochie clématite** (*Aristolochia clematitis*) ont été recensés sur la zone d'étude, en bord du bassin de rétention (40 à 50 pieds). Si cette espèce ne présente pas un enjeu régional de conservation élevé, elle constitue un habitat potentiel pour des espèces de lépidoptères protégés (Diane et Proserpine). En revanche, aucune forme (ponte, larve, adulte) de ces lépidoptères n'a été observée durant les prospections.

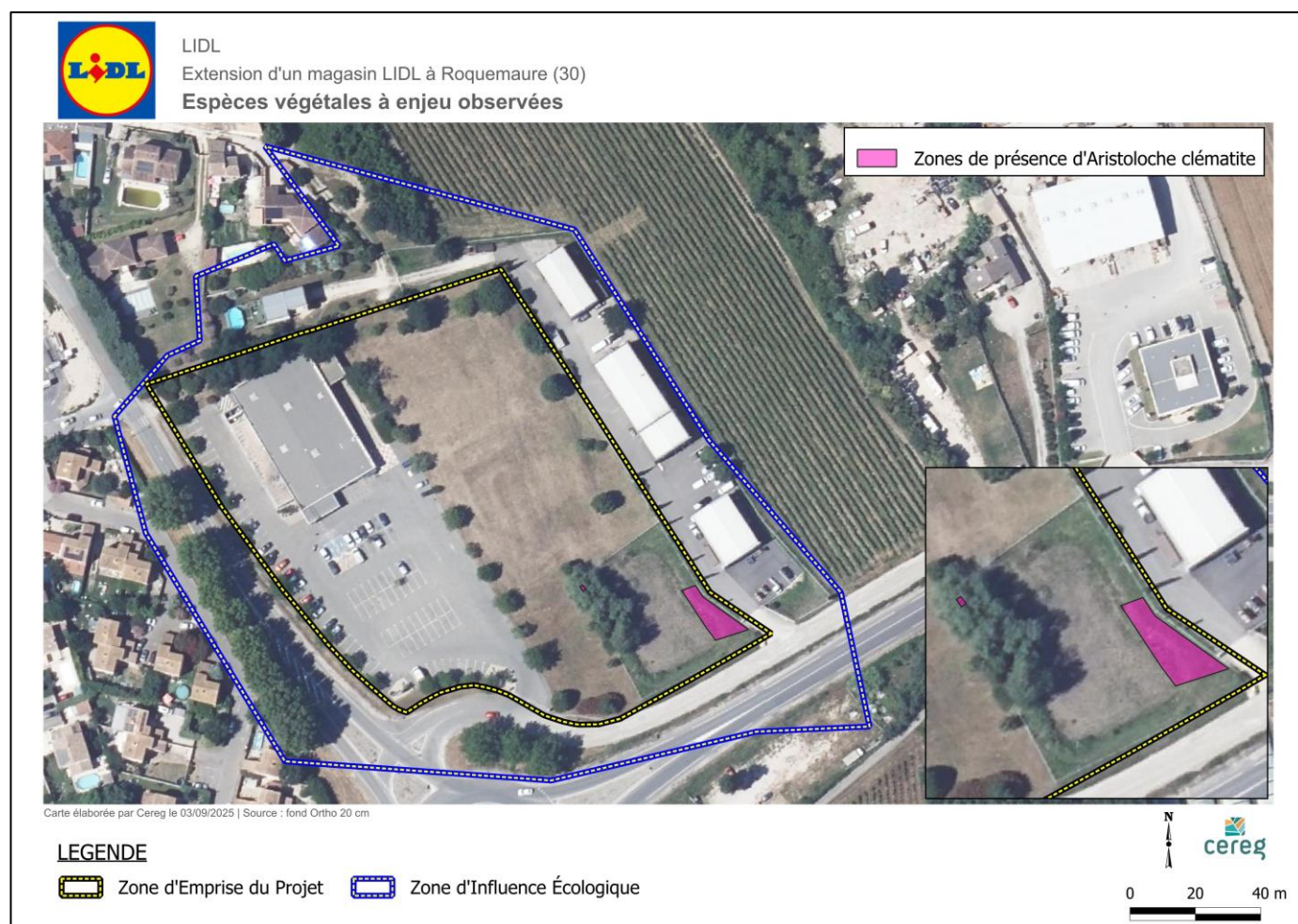


Figure 14 : Observations d'espèces végétales à enjeu effectuées sur site

D'autre part, parmi l'ensemble des espèces, on note la présence de **deux espèces déterminantes ZNIEFF** (la Laîche faux souchet et l'Himantoglosse de Robert) et de **sept espèces listées en tant qu'espèces végétales indicatrices de zones humides**. La présence de ces espèces est liée à la présence du bassin de rétention.

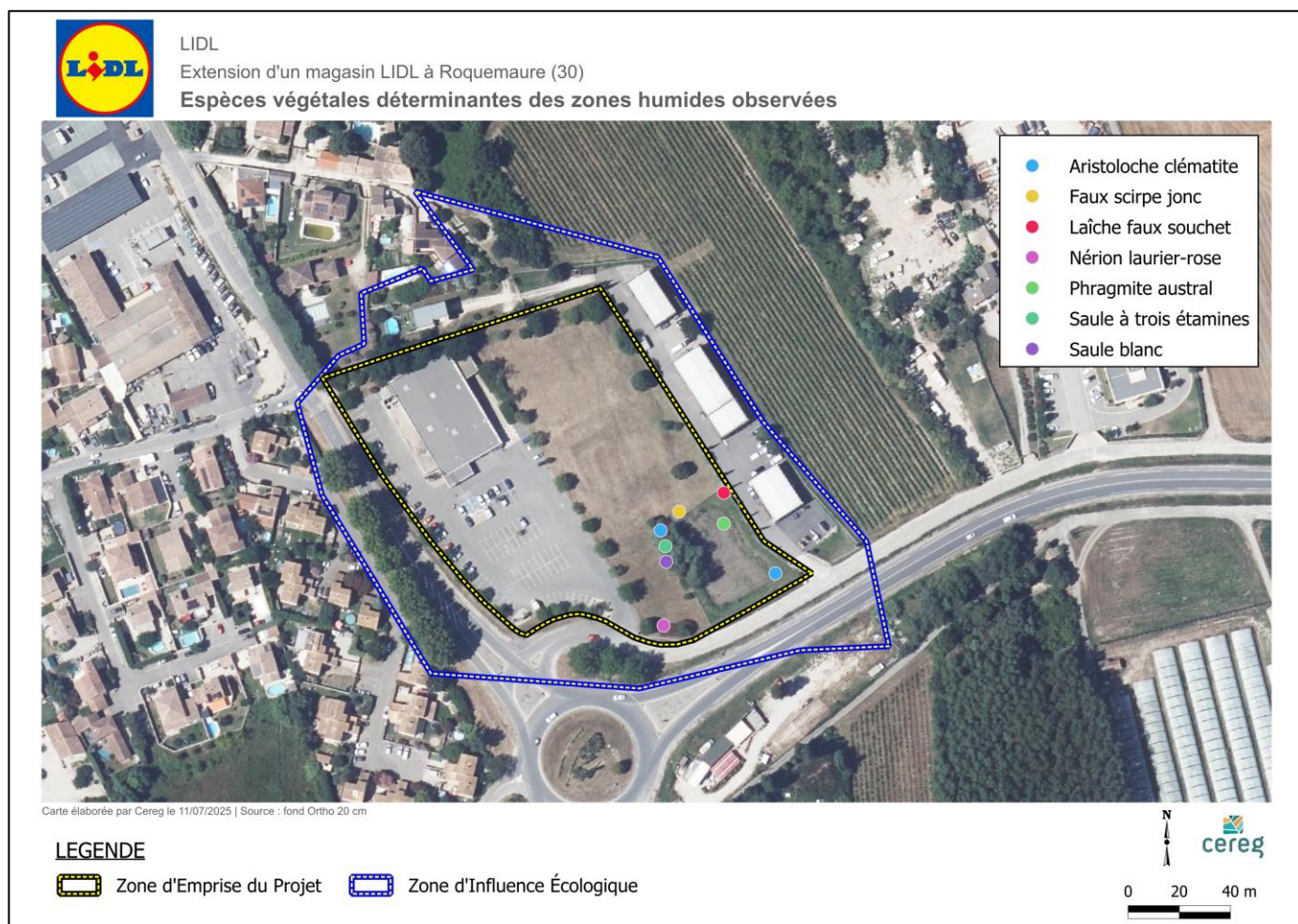


Figure 15 : Observations d'espèces végétales indicatrices de zones humides effectuées sur site

Cinq espèces sont classées comme espèces exotiques envahissantes :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèces Exotiques Envahissantes
<i>Erigeron annuus</i>	Érigéron annuel, Vergerette annuelle	PE envahissante
<i>Populus x canadensis</i>	Peuplier du Canada, Peuplier hybride euraméricain	PE envahissante
<i>Pyracantha coccinea</i>	Pyracantha écarlate, Buisson ardent	PE envahissante
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia, Acacia blanc	PE envahissante
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	PE envahissante

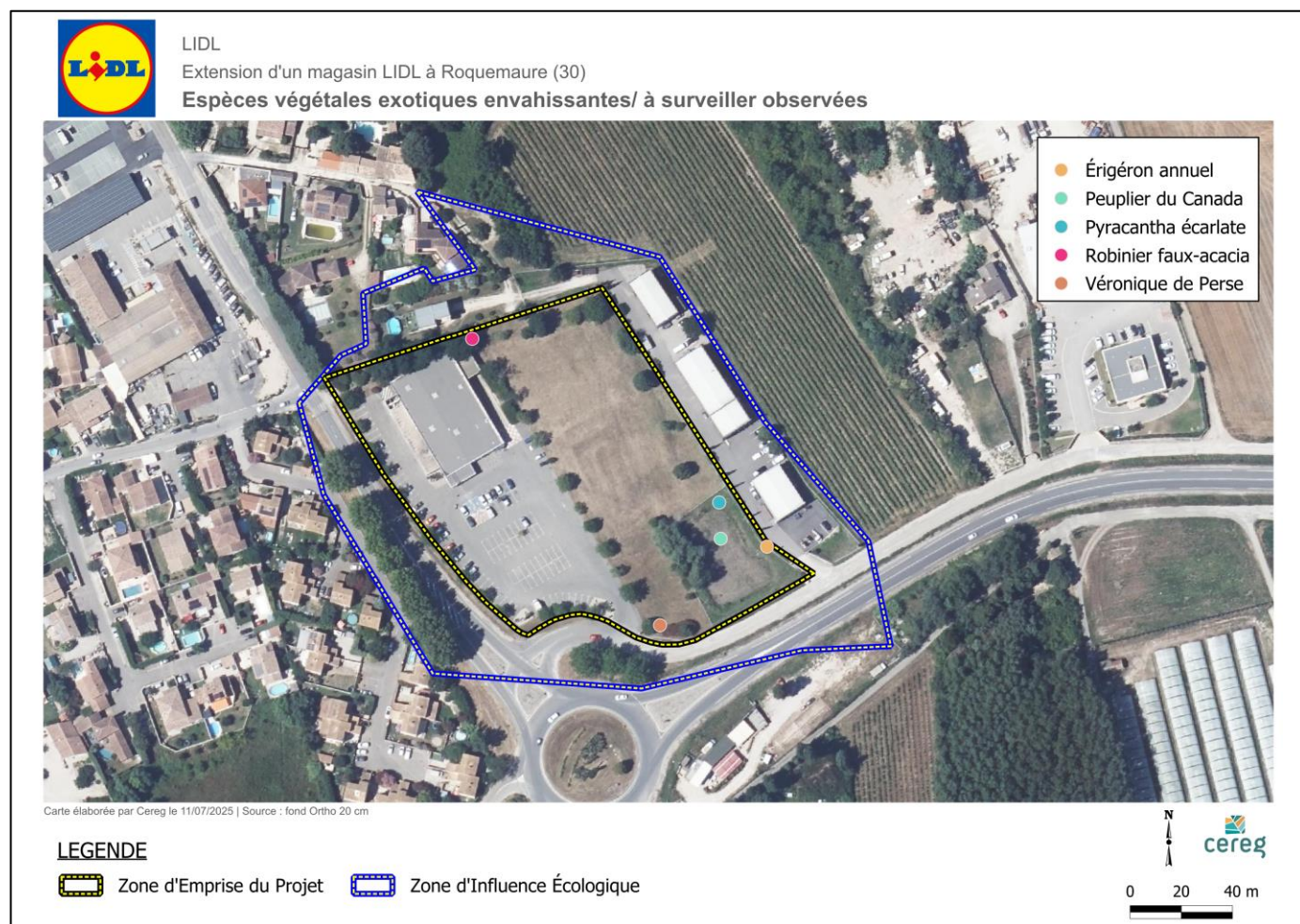


Figure 16 : Observations d'espèces végétales exotiques envahissantes effectuées sur site

Les données bibliographiques (OpenObs) font état de **vingt-cinq espèces végétales** dans un rayon d'un kilomètre autour de la zone d'étude (liste complète en annexe 1). L'ensemble de ces espèces sont assez communes et ne bénéficient pas de statut particulier. À nouveau, l'enjeu de conservation local est très faible pour la quasi-totalité des espèces.

On note la présence d'une **espèce déterminante ZNIEFF** (l'Himantoglosse de Robert), et de **deux espèces listées en tant qu'espèces végétales indicatrices de zones humides** (l'Aristolochie clématite et le Souchet vigoureux).

Six espèces sont classées comme espèces exotiques envahissantes et une comme espèce exotique à surveiller :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèces Exotiques Envahissantes
<i>Acer negundo</i>	Érable negundo, Érable frêne	PE envahissante
<i>Amorpha fruticosa</i>	Amorphe arbustive, Indigo du Bush	PE envahissante
<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux, Souchet robuste	PE envahissante
<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon, Clématite du Japon	PE envahissante
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle, Herbe-aux-ânes	PE envahissante
<i>Prunus laurocerasus</i>	Prunier laurier-cerise, Laurier-cerise	PE envahissante
<i>Broussonetia papyrifera</i>	Mûrier à papier, Broussonétia à papier	PE à surveiller

Au regard des éléments précédents, les enjeux du site concernant la flore sont considérés comme modérés.

C.III.3. Faune

Au total, **vingt-cinq espèces animales** ont été contactées dans la zone d'étude lors des prospections de terrain (liste complète en annexe 2). Il s'agit de huit espèces d'invertébrés et dix-sept espèces d'oiseaux, les autres groupes n'ayant pas été observés.

Les données issues de la bibliographie (OpenObs) pour la période 2019 - 2025 ont été utilisées en complément des observations sur site afin de venir compléter ces dernières et ainsi fiabiliser l'estimation des niveaux d'enjeu associés à chaque groupe.

C.III.3.1. Invertébrés

Les passages sur site ont permis de recenser **huit espèces d'invertébrés**, présentant quasiment toutes un enjeu de conservation régional très faible.

La **Vanesse des Pariétaires** (*Polygonia egea*), dont un individu en vol a été observé sur la zone d'étude, présente un enjeu régional de conservation fort. En revanche, au vu de son écologie (l'espèce affectionne les zones rocailleuses), des habitats présents sur le site et de l'absence de sa plante hôte (*Parietaria judaica*), son enjeu local de conservation reste faible.

Au regard de la présence du bassin de rétention et des potentialités écologiques qu'il représente, un passage complémentaire spécifique aux odonates a été réalisé le 11 juin, en complément du passage généraliste réalisé le 13 mars. Seulement une espèce à enjeu de conservation très faible a été observée ; le Sympétrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*).

Tableau 6 : Liste des espèces d'invertébrés recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Chrysomela populi</i>	Chrysomèle populaire, Chrysomèle du peuplier										Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène										Très faible	Très faible
<i>Polygonia egea</i>	Vanesse des Pariétaires	EN	RE					PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte										Très faible	Très faible
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC								Très faible	Très faible

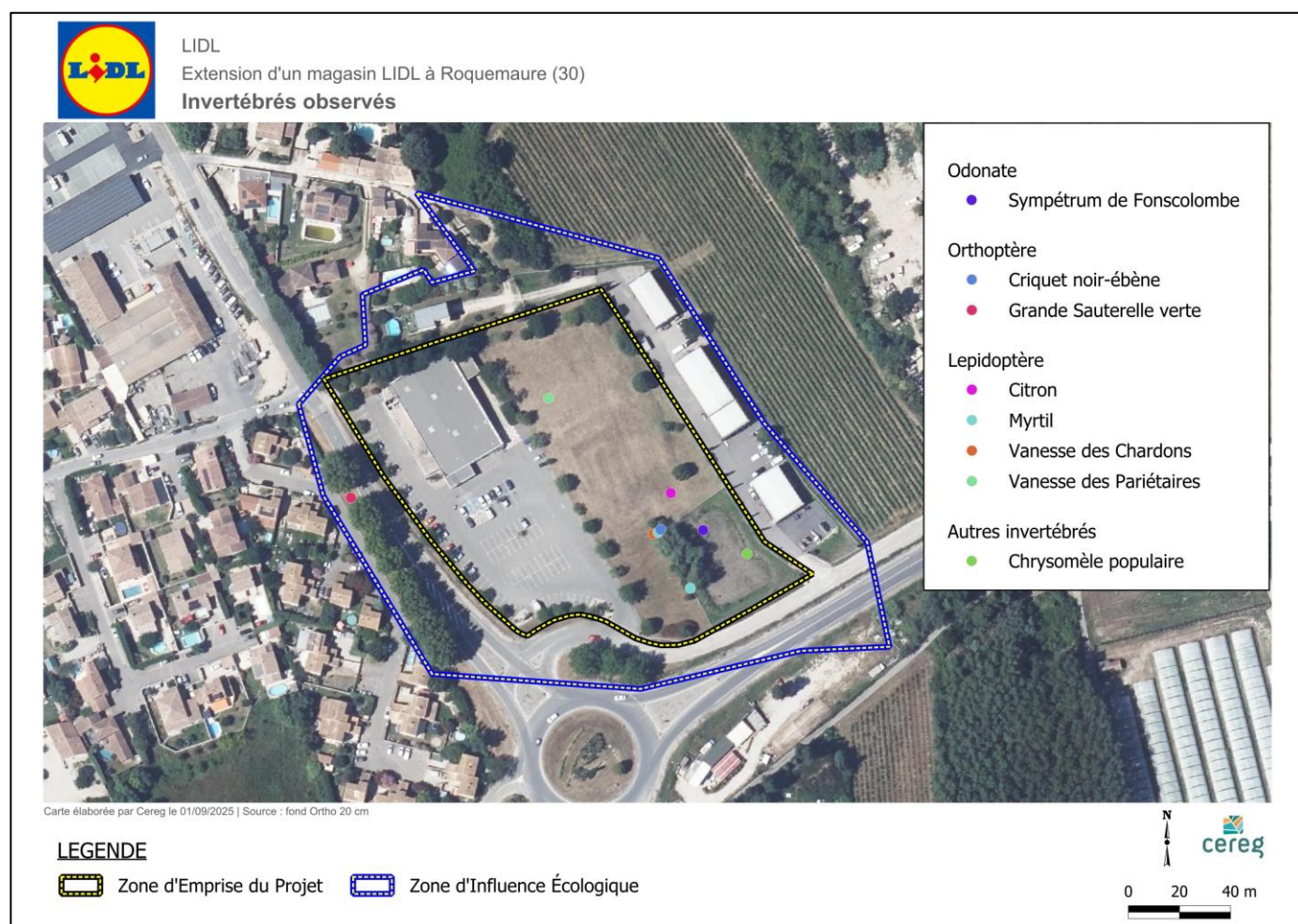


Figure 17 : Observations d'invertébrés effectuées sur site

D'après les données bibliographiques (OpenObs), il y a **269 espèces d'invertébrés** présentes dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude. À nouveau, ce sont principalement des espèces communes avec un enjeu régional de conservation très faible, hormis les cinq espèces présentées dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Liste des espèces d'invertébrés recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km) avec un niveau d'enjeu régional modéré à fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont	NT	EN					PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	LC	LC	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	LC	NT	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée			Article 2			Annexe IV		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	LC	LC	Article 3				PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré

Sur la zone d'étude, hormis le bassin de rétention, aucun milieu humide n'a été recensé. Celui-ci n'est pas en eau régulièrement, seulement lors de périodes réduites, et ne constitue donc pas un habitat de reproduction pour les odonates. Le site peut être utilisé pour la chasse et le déplacement des individus.

Le milieu humide le plus proche se situe à environ 370 m à l'Est de la zone d'étude, il s'agit du fleuve le Rhône. Celui-ci semble présenter des berges végétalisées, favorables à la présence d'odonates. Or les milieux présents entre le fleuve et la zone d'étude sont aménagés et ne constituent pas un corridor écologique permettant de favoriser le déplacement des individus.

Concernant la **Proserpine** (*Zerynthia rumina*), elle se trouve principalement dans des habitats ouverts ou semi-ouverts, secs et chauds. Comme la Diane, elle dépend des plantes hôtes du genre *Aristolochia*, en particulier l'*Aristolochie pistoloche*, pour sa reproduction. Cette dernière n'a pas été observée sur la zone d'étude, mais l'*Aristolochie clématite* peut être utilisée en substitution.

Les passages complémentaires des 7 mai, 21 mai et 11 juin ont permis de cibler les prospections, et en particulier sur la recherche de lépidoptères protégés (Proserpine mais aussi Diane). En revanche, aucune forme (ponte, larve, adulte) de ces lépidoptères n'a été observée sur la zone d'étude durant les prospections.

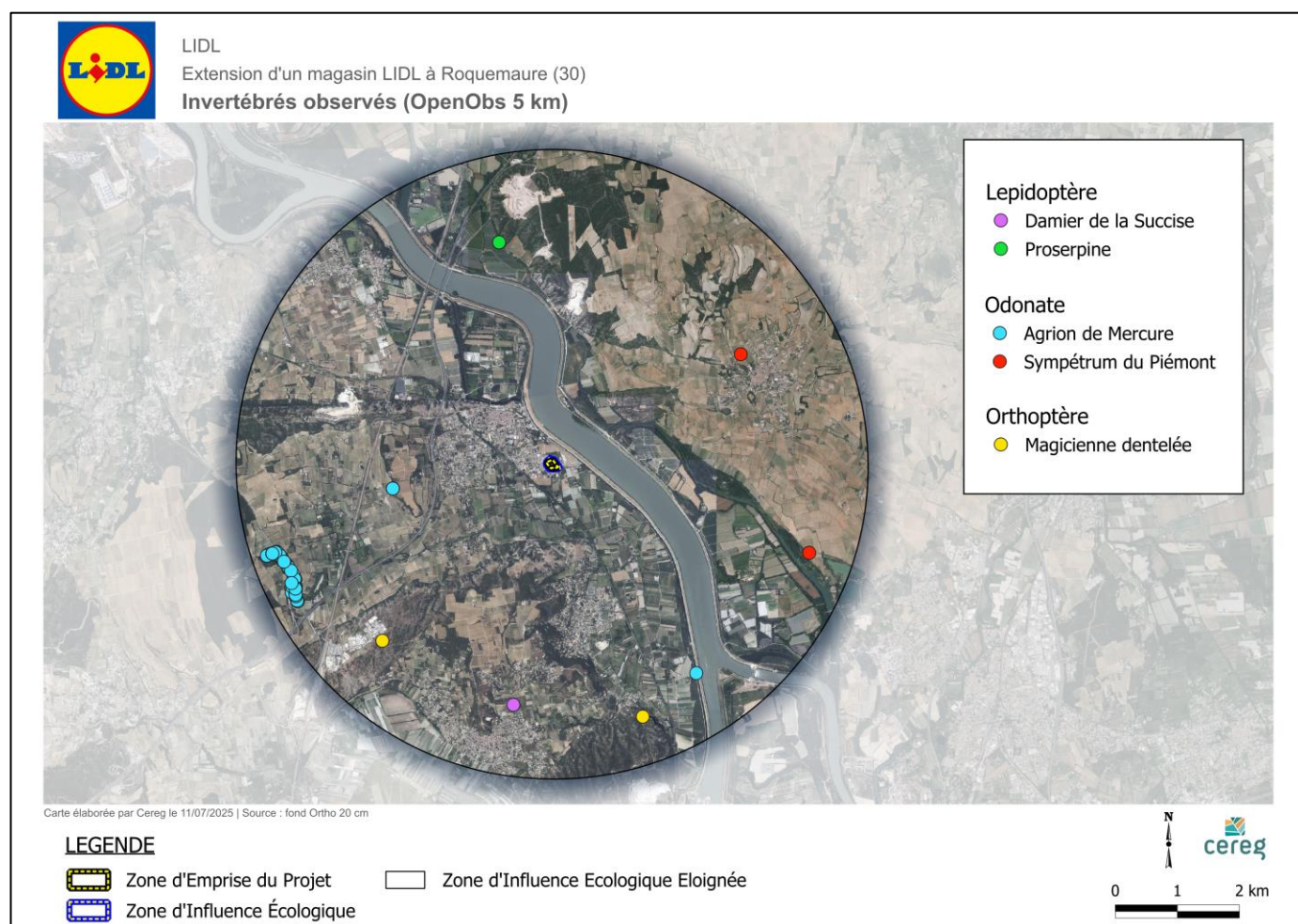


Figure 18 : Observations d'invertébrés avec un niveau d'enjeu régional modéré à fort dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)

Au regard des éléments précédents, les enjeux de la zone d'étude concernant les invertébrés sont considérés comme modérés.

C.III.3.2.Amphibiens

Durant la prospection de terrain, aucune espèce d'amphibien n'a pu être recensée, et ce malgré la réalisation de deux passages complémentaires spécifiques à ce groupe les 7 et 21 mai, en complément du passage généraliste réalisé le 13 mars.

D'après les données bibliographiques (OpenObs rayon 5 km), **six espèces sont potentiellement présentes**. Elles sont toutes protégées au niveau national, mais le niveau d'enjeu régional associé à ces espèces reste faible à modéré. On notera que quatre espèces sont également listées à l'annexe IV de la Directive Habitat, et que l'Alyte accoucheur est déterminant ZNIEFF.

Tableau 8 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	LC		Article 2			Annexe IV		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux			Article 3							Faible	Faible
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	LC		Article 2			Annexe IV				Faible	Faible
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	LC		Article 2			Annexe IV				Faible	Faible
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	LC		Article 2							Faible	Faible
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	LC		Article 3			Annexe V				Modéré	Faible

En termes d'habitats présents sur le site étudié, le bassin de rétention (point d'eau temporaire) est favorable à ce groupe biologique pour la reproduction en tant que milieu humide, à condition qu'il reste en eau durant une période suffisamment longue.

Au vu de la faible connexion des habitats humides alentours avec la zone d'étude (fragmentation importante), la probabilité de fréquentation du bassin de rétention par les espèces dites « spécialistes » ayant des besoins très spécifiques est faible.

Cependant, les espèces communes comme le Crapaud épineux, qui occupe une large gamme d'habitats, peut se retrouver dans ce milieu. En effet, le Crapaud épineux a besoin de milieux en eaux permanents ou temporaires afin de réaliser son cycle de reproduction. Le reste du temps cette espèce est terrestre, on peut l'observer dans une grande variété de paysages, jusque dans le milieu urbain. Le bassin de rétention semble favorable à sa présence sur la zone d'étude.

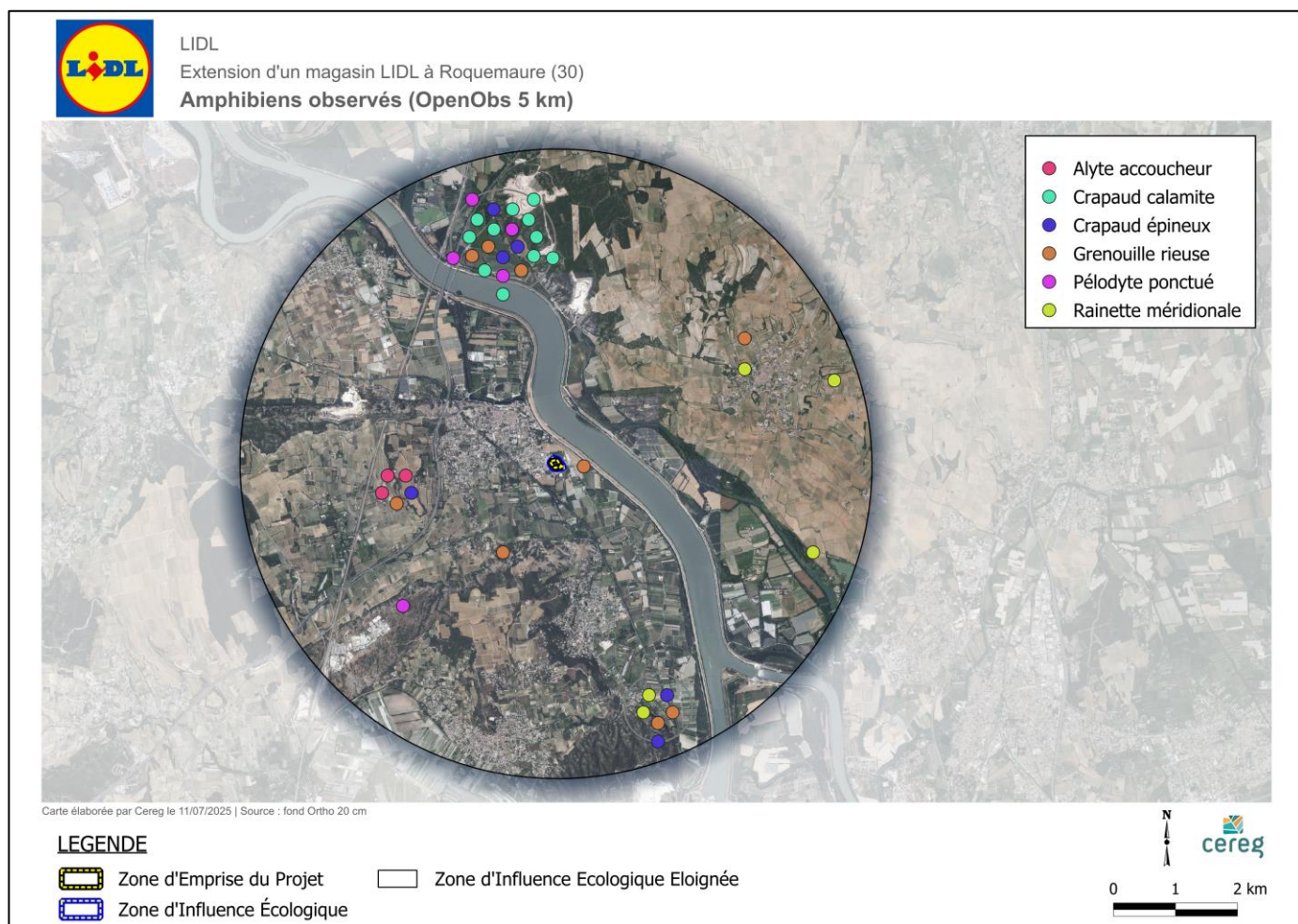


Figure 19 : Observations d'amphibiens dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)

La zone d'étude présente un enjeu de conservation modéré concernant les amphibiens.

C.III.3.3.Reptiles

Durant la prospection de terrain, aucune espèce de reptiles n'a pu être recensée.

Les données bibliographiques (OpenObs) recensent **douze espèces** de reptiles dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude. Mis à part la Tortue de Floride, **toutes ces espèces sont protégées** et le niveau d'enjeu de conservation régional qui leur est associé va de **faible à fort**. Sept espèces sont déterminantes ZNIEFF et trois espèces sont listées aux annexes II et IV de la Directive Habitats.

Tableau 9 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2020-2029	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	LC		Article 2			Annexe IV				Faible	Faible
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	NT		Article 2							Modéré	Faible
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC		Article 2			Annexe IV				Faible	Faible
<i>Psammmodromus edwardsianus</i>	Psammmodrome d'Edwards	NT		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	LC		Article 3							Faible	Faible
<i>Trachemys scripta</i>	Tortue de Floride	NA									Très faible	Très faible
<i>Zamenis scalaris</i>	Couleuvre à échelons	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré

La **Cistude d'Europe** (*Emys orbicularis*) fréquente les zones humides ensoleillées comme les étangs, mares, marais et rivières à courant lent, riches en végétation. Elle a besoin de berges dégagées pour la thermorégulation et de sols meubles pour la ponte. Elle est en compétition avec la Tortue de Floride (également observée dans un rayon de 5 km), qui monopolise les ressources (nourriture, sites de thermorégulation) et peut perturber la reproduction de la Cistude. La zone d'étude est située au sein du PNA de cette espèce. Cependant, au regard des habitats présents, **la présence de cette espèce est très peu probable** au niveau de la zone d'étude.

La **Tortue de Floride** (*Trachemys scripta*) vit dans les milieux lacustres, les cours d'eau, les lacs, les zones humides ou dans des ripisylves. Son aire de répartition naturelle se situe dans le Sud-Ouest des États-Unis. L'espèce a été importée dans de nombreux pays dans le monde dont l'Europe. Dans le Sud de la France, où elle se maintient plus facilement, elle rentre en compétition avec la Cistude d'Europe. Elle fait partie de la Liste des espèces animales exotiques envahissantes dont l'introduction est interdite sur le territoire métropolitain (Annexe 1 et Annexe 2).

À noter que la zone d'étude se trouve dans le PNA du **Lézard ocellé** (*Timon lepidus*). La dernière observation de cette espèce sur la commune date de 2014. Cependant, cette espèce est généralement présente dans des milieux secs tels que les garrigues, les maquis, les escarpements rocheux littoraux et les vergers. Également, la présence de gîtes tels que des terriers sont indispensables à sa présence.

La zone d'étude est majoritairement composée de végétations herbacées ne présentant pas de caches pour cette espèce et de zones goudronnées. De plus, aucun terrier n'a été recensé. Également, au vu de la présence du site dans un tissu urbain important, il est **peu probable** que cette espèce soit présente sur la zone.

De façon générale, aucun micro-habitat favorable à la présence des reptiles (type pierrier, mur en pierres sèches, etc.) n'a été observé au niveau de la zone d'étude.

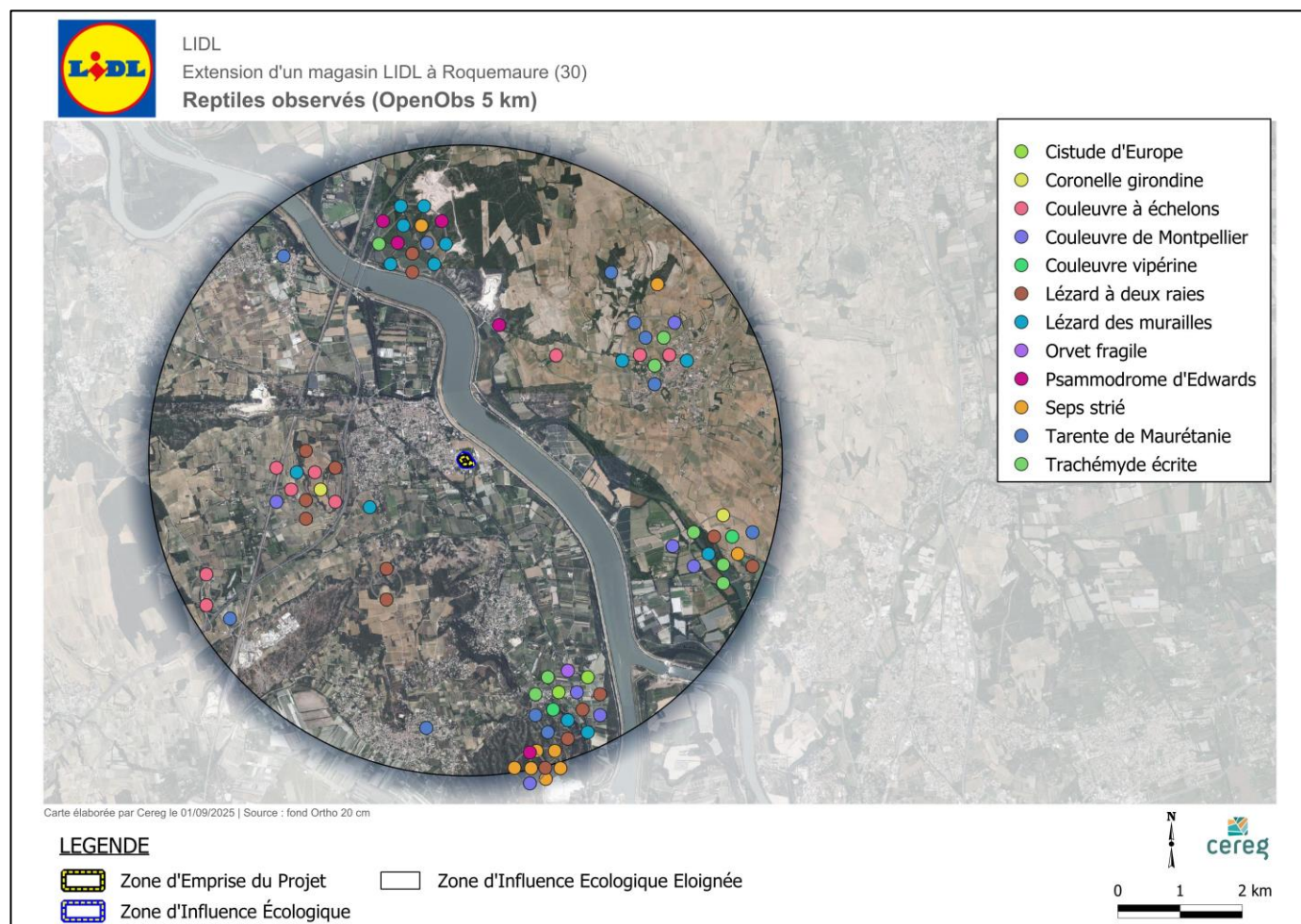


Figure 20 : Observations de reptiles dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)

Le niveau d'enjeux de la zone d'étude pour les reptiles est estimé à faible.

C.III.3.4. Oiseaux

Le passage sur site a permis de recenser **dix-sept espèces d'oiseaux**, dont seize espèces de passereaux. Sur toutes ces espèces, **seulement quatre ne sont pas protégées au niveau national**. Une espèce est déterminante ZNIEFF.

Tableau 10 : Liste des espèces d'oiseaux recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	VU	Article 3							Faible	Faible
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	Article 3			Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible

Les oiseaux observés le sont principalement à proximité des alignements d'arbres présents sur le site, incluant plusieurs arbres-gîtes et arbres à cavité.

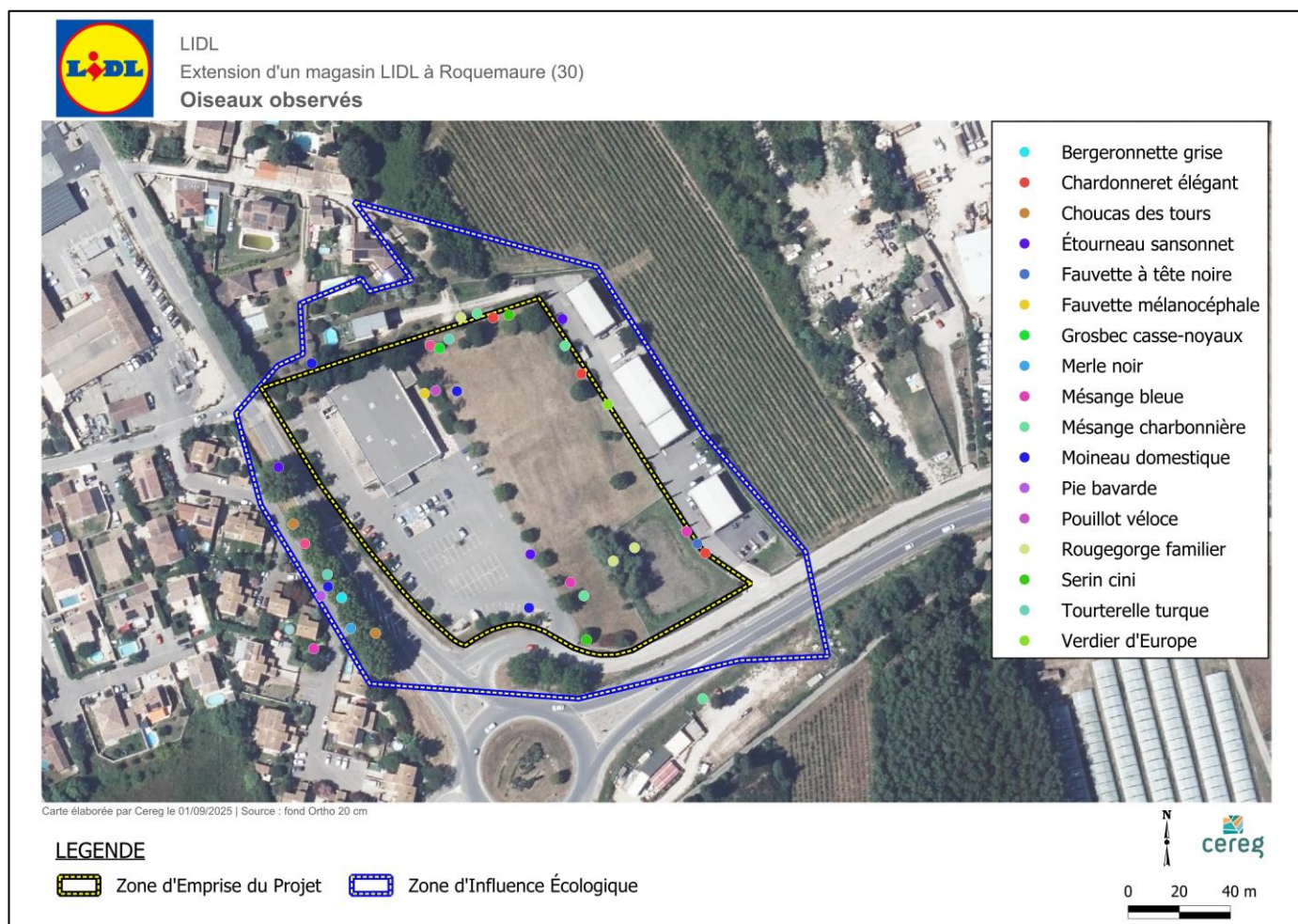


Figure 21 : Observations d'oiseaux effectuées sur site

Les données bibliographiques (OpenObs) recensent **quarante-cinq espèces d'oiseaux** dans un rayon d'un kilomètre autour de la zone d'étude dont trente-sept sont protégées au niveau national. Parmi ces espèces il y a six espèces déterminantes ZNIEFF et treize espèces avec un niveau d'enjeu de conservation régional modéré.

Tableau 11 : Liste des espèces d'oiseaux recensées dans la bibliographie (OpenObs 1 km) avec un niveau d'enjeu régional modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	VU	NT	Article 3			Annexe I				Modéré	Modéré
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	LC	NT	Article 3				PNA terminé			Modéré	Modéré
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT	NT	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	NT	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	LC	Article 3			Annexe I				Modéré	Modéré
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	EN	NT	Article 3						CNPN	Modéré	Modéré
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré

De façon générale, au regard de la distance au site d'étude (1 km au maximum), il est possible de considérer que les différentes espèces recensées dans la bibliographie sont susceptibles de fréquenter le site d'étude pour une partie de leur activité (alimentation, nidification ou repos par exemple).

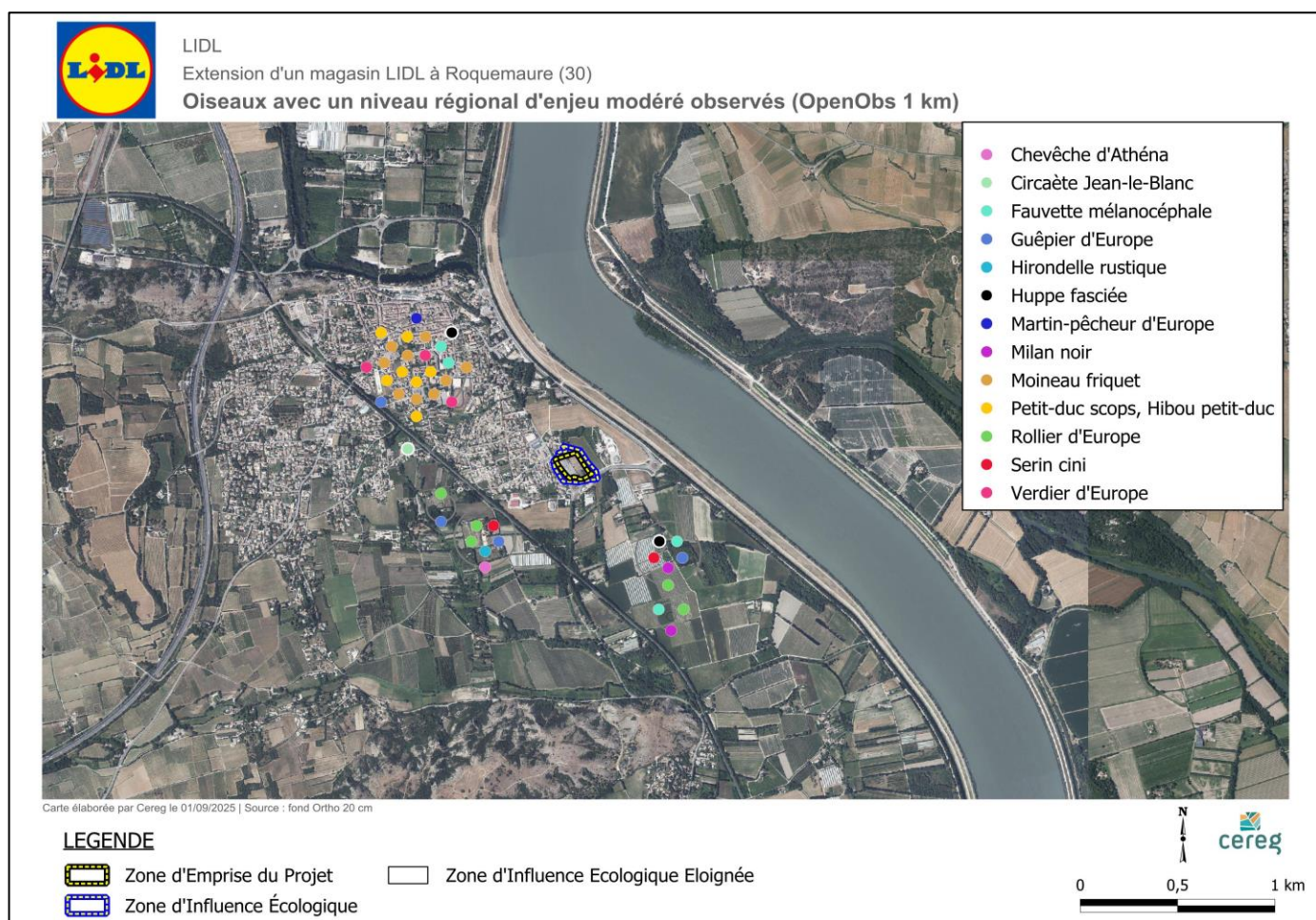


Figure 22 : Observations d'oiseaux avec un niveau d'enjeu régional modéré dans un rayon de 1 km selon la bibliographie (données OpenObs)

Au regard des éléments précédents, le niveau d'enjeu associé à la zone d'étude pour les oiseaux est estimé à modéré.

C.III.3.5. Mammifères (hors chiroptères)

Durant la prospection de terrain, aucune espèce de mammifères n'a pu être recensée.

D'après les données bibliographiques (OpenObs), dix-huit espèces de mammifères sont présentes dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude. Hormis la Loutre, ces espèces sont assez communes et répandues, et leur niveau d'enjeu régional de conservation va de **très faible à modéré**. Quatre de ces espèces sont protégées au niveau national.

Tableau 12 : Liste des espèces de mammifères recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	LC									Très faible	Très faible
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	LC									Très faible	Très faible
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	LC		Article 2			Annexes II et IV		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC		Article 2							Faible	Faible
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC									Très faible	Très faible
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2019-2028	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Martes foina</i>	Fouine	LC									Très faible	Très faible
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	LC									Très faible	Très faible
<i>Microtus duodecimcostatus</i>	Campagnol provençal	LC									Modéré	Modéré
<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	NT					Annexe V		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA									Très faible	Très faible
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	NT									Modéré	Modéré
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	NA									Très faible	Très faible
<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	LC									Très faible	Très faible
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC		Article 2							Faible	Faible
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC									Très faible	Très faible
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	LC									Très faible	Très faible
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC									Très faible	Très faible

La **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) occupe divers habitats aquatiques, notamment les rivières, les lacs, les étangs, les marais et même les zones côtières. Elle préfère les environnements avec une végétation dense et des berges naturelles, où elle peut creuser des terriers et trouver des abris. Les habitats présents au niveau de la zone d'étude ne lui sont pas favorables (absence d'habitats aquatiques). Sa présence sur la zone d'étude est par conséquent jugée **très peu probable**.

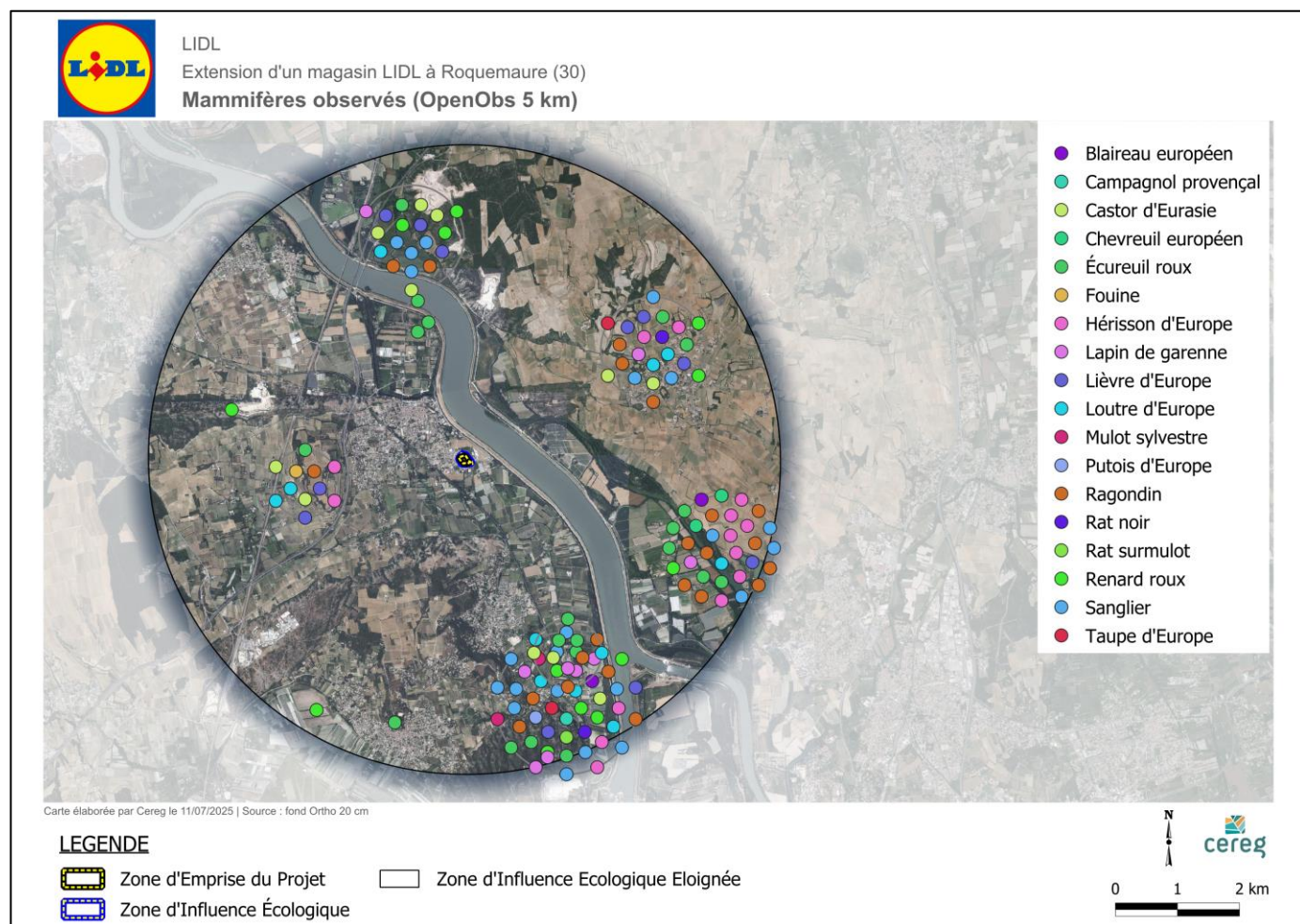


Figure 23 : Observations de mammifères dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)

Sur la base de ces éléments et au regard des habitats présents au niveau de la zone d'étude, les enjeux de conservation de la zone d'étude pour les mammifères (hors chiroptères) sont estimés à faibles.

C.III.3.6. Chiroptères

Il n'y a pas eu de prospections spécifiques pour les chiroptères au niveau de la zone d'étude.

Les données bibliographiques (Gbif) mettent en évidence la présence de **trois espèces différentes** dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude. **Toutes sont protégées, avec un niveau d'enjeu régional de conservation fort à très fort.**

Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	VU		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Modéré
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré

Comme le montre la carte ci-dessous, les observations sont peu nombreuses dans le secteur.

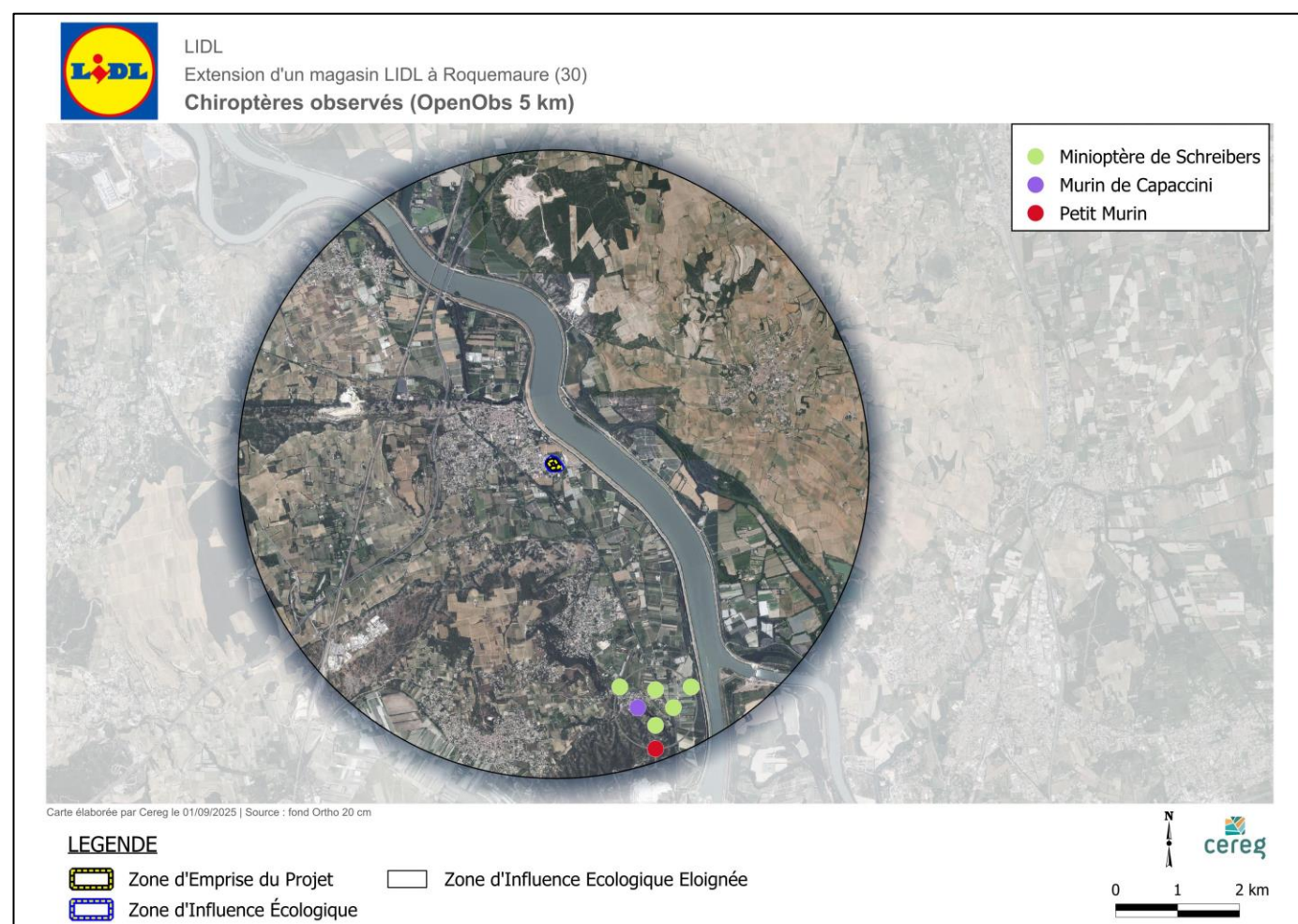


Figure 24 : Observations de chiroptères dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données OpenObs)

Il est possible que certaines espèces insectivores soient de passage sur la zone d'étude ou l'occupent pour y chasser en raison de la présence d'espaces ouverts (végétations herbacées).

D'autre part, certaines espèces apprécient chasser dans les milieux humides, cependant le bassin de rétention occupe une trop faible superficie et n'est pas en eau toute l'année, ce qui peut être un facteur limitant pour considérer cette zone comme étant un habitat de chasse favorable.

De plus, la connectivité et la présence de corridors écologiques (indispensable aux déplacements des individus) est quasiment nulle, ce qui est également un frein à la présence de ces espèces sur la zone d'étude.

Enfin, aucun des éléments bâtis observés sur la zone d'étude (surface commerciale) et à proximité (habitations récentes) ne semble présenter des habitats adéquats à ce groupe de mammifères. Aucun milieu rupestre n'est non plus présent sur la zone d'étude, les espèces cavernicoles et fissuricoles ne peuvent donc pas être présentes sur le site d'étude.

Au vu des éléments précédents, les enjeux écologiques de la zone d'étude concernant les chiroptères sont estimés à faibles.

D. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUE DU SITE



D.I. ENJEUX ET IMPACTS

D.I.1. Synthèse des enjeux

Au regard des habitats recensés et de leur état de conservation d'une part et au regard des espèces avérées ou potentielles d'autre part, il ressort que la zone d'étude présente un niveau d'enjeux global jugé **faible à modéré** en termes d'habitat d'espèces et de fonctionnalités pour la faune :

- Pour les invertébrés (lépidoptères, odonates), avec la présence de milieux ouverts et du bassin de rétention constituant un milieu humide favorable à la chasse des individus ;
- Pour les amphibiens, avec la présence du bassin de rétention, favorable au cycle de reproduction de certaines espèces ;
- Pour l'avifaune en raison de la présence de zones de chasse et de nidification, avec des habitats ouverts pour l'alimentation et des alignements d'arbres présentant des arbres-gîtes et des arbres à cavités ;
- Pour les chiroptères comme territoire de chasse.

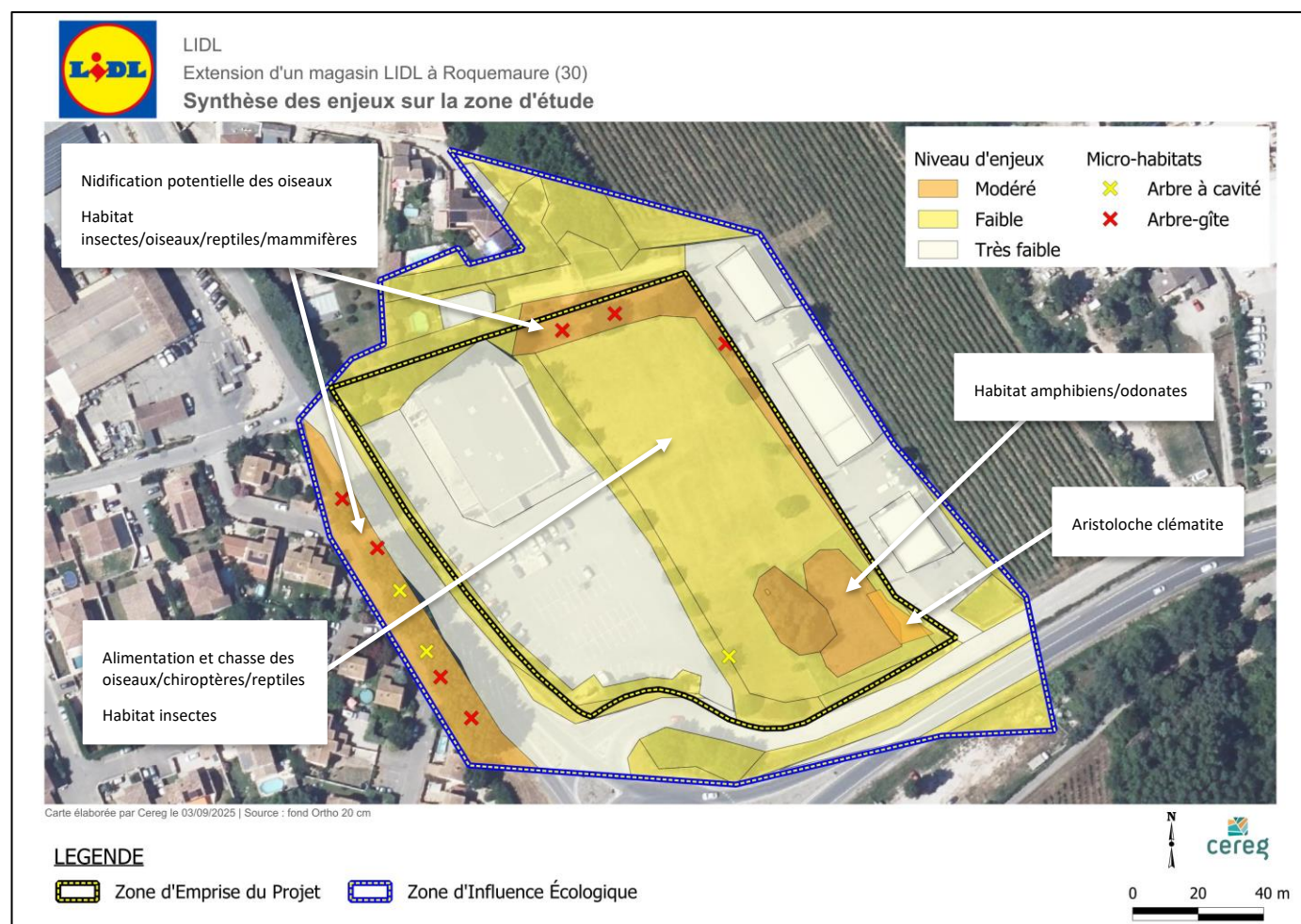


Figure 25 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude

D.I.2. Présentation du projet

La société LIDL souhaite étendre sa surface commerciale à Roquemaure sur une parcelle présente à proximité directe de la localisation actuelle du magasin.



Figure 26 : Plan de masse du projet (Source : LIDL)

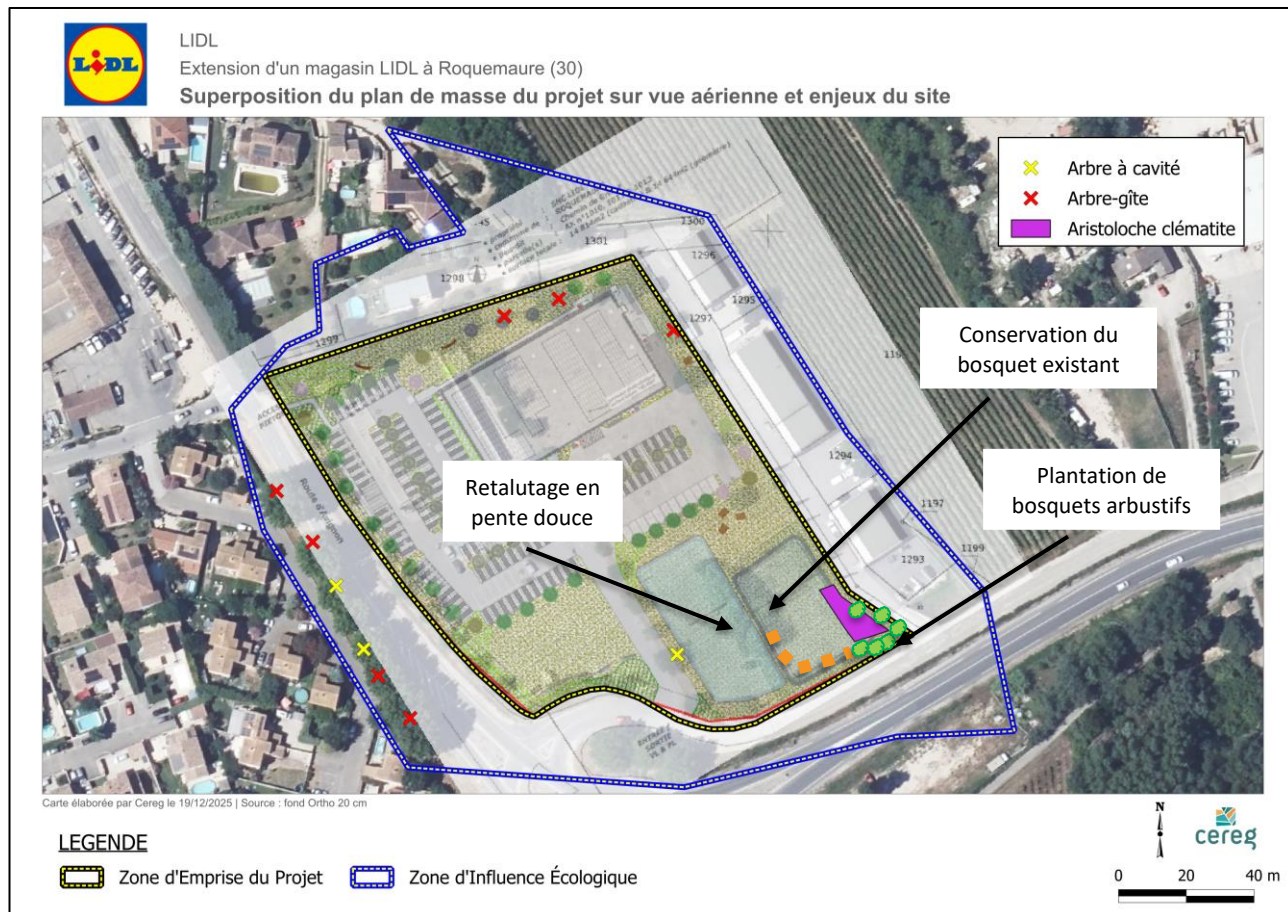


Figure 27 : Superposition du plan de masse du projet sur vue aérienne et des zones à enjeux du site

D.I.3. Synthèse des impacts par groupe

Le tableau ci-dessous synthétise à la fois les niveaux d'enjeux par groupes ainsi que les principaux impacts temporaires et permanents résultant des travaux de l'extension d'un magasin LIDL en l'état actuel des connaissances du projet.

Tableau 14 : Enjeux écologiques et impacts bruts du projet d'aménagement

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents
<i>Flore</i>	La plupart des espèces recensées sont communes et ne bénéficient pas de statut particulier. Présence de 40-50 plants d'Aristoloché clématite en bord du bassin de rétention, pouvant servir d'habitat d'espèce pour la Diane et la Proserpine. Enjeux modérés	Impacts issus des émissions de poussières lors des travaux. Impacts faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'extension du magasin, et destruction d'espèces lors du terrassement et des opérations d'abattage. Destruction potentielle d'Aristoloché clématite. Impacts modérés
<i>Invertébrés</i>	Les espèces recensées sont globalement communes et ne bénéficient pas de statut particulier. Présence potentielle d'espèces à enjeu. Présence d'habitats favorables aux invertébrés : bassin de rétention constituant un milieu humide pour les odonates, et végétations herbacées pour les lépidoptères. Enjeux modérés	Dérangement en phase travaux pouvant impacter l'activité d'alimentation ou de reproduction / ponte. Impacts faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'extension du magasin et perte d'une partie des fonctionnalités du site (alimentation). Risque de destruction d'individus lors des travaux. La conservation du bassin de rétention permet de maintenir ce milieu humide pour l'alimentation (odonates en particulier). Impacts faibles à modérés
<i>Amphibiens</i>	Aucune espèce observée. Présence potentielle d'espèces protégées à enjeu faible/modéré. Présence du bassin de rétention constituant un milieu humide, potentiellement favorable au cycle de reproduction de certaines espèces. Enjeux modérés	Dérangement en phase travaux pouvant impacter l'activité d'alimentation ou de reproduction / ponte. Impacts modérés	Perte d'habitat au niveau de la zone d'extension du magasin. Risque de destruction d'individus lors des travaux, sur le bassin de rétention en particulier. La conservation du bassin de rétention permet de maintenir ce milieu humide, favorable à la réalisation du cycle de reproduction de certaines espèces. Impacts faibles à modérés

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents
<i>Reptiles</i>	Aucune espèce observée. Présence potentielle d'espèces protégées à enjeu faible/modéré. Présence d'habitats favorables au refuge et à l'alimentation, mais absence de micro-habitats (type pierrier, mur en pierres sèches, etc.). Enjeux faibles	Dérangement en phase travaux pouvant impacter l'activité de chasse au niveau des milieux ouverts. Impacts faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'extension du magasin et dégradation de certaines fonctionnalités du site (refuge et alimentation). Risque modéré de destruction d'individus lors des travaux. Impacts modérés
<i>Oiseaux</i>	Les espèces recensées sont pour la majorité protégées. Présence potentielle d'espèces protégées à enjeu modéré. Présence d'habitats favorables à l'alimentation (milieux ouverts) et à la nidification (alignements d'arbres). Enjeux modérés	Dérangement en phase travaux (bruit, poussière, vibrations) pouvant impacter le succès reproducteur des espèces présentes sur le site et à proximité. Impacts modérés	Perte d'habitat d'alimentation (milieux ouverts) au niveau de la zone d'extension du magasin, Destruction (limitée) d'habitats potentiels de nidification lors des opérations d'abattage. Destruction potentielle de nids lors de l'abattage des arbres et risque de destruction d'individus lors des travaux pour les espèces nicheuses au sol. Impacts modérés
<i>Mammifères (non-volants)</i>	Aucune espèce observée. Présence potentielle d'espèces communes et ne présentant pas d'enjeux particuliers de conservation. La diversité des habitats est favorable aux mammifères. Enjeux faibles	Dérangement en phase travaux (bruit, poussière, vibrations) pouvant impacter les mammifères situés à proximité dans leurs activités. Impacts faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'extension du magasin et perte d'une partie des fonctionnalités du site (alimentation, refuge). Impacts faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Aucune espèce observée. Peu d'espèces potentielles dans la bibliographie. Présence d'habitats pouvant constituer des espaces de chasse uniquement (milieux ouverts). Enjeux faibles	Travaux diurnes, pas d'impacts sur l'activité de chasse. Impacts très faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'extension du magasin et perte d'une partie des fonctionnalités du site (chasse) en raison des pertes d'habitats pour les insectes. Risque d'impacts liés aux éclairages. Impacts faibles

D.II. RECOMMANDATIONS

En raison de la nature du projet, de sa localisation et de son emprise, plusieurs recommandations sont proposées afin de limiter les potentiels impacts. Ceci notamment pour éviter et réduire les impacts du projet sur l'ensemble de la faune, de la flore ou des habitats.

D.II.1.Recommandations d'évitement

- Si des travaux sont nécessaires à l'Est du bassin de rétention au niveau de la station d'Aristoloché clématite, la **mettre en défens** afin de ne pas l'impacter lors des travaux.

D.II.2.Recommandations de réduction

- **Adapter la phase de chantier à la phénologie des espèces** en programmant le démarrage des travaux hors de la période de nidification des oiseaux, de la période de reproduction des reptiles, amphibiens et mammifères. Il est donc préconisé d'exécuter les travaux de défavorabilisation (abattages, débroussaillage et terrassement) entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre. Durant cette période la majorité des espèces restent mobiles, peuvent être effarouchées et donc quitter l'emprise où ont lieu les travaux le temps de leur exécution.

Une fois ces opérations réalisées afin de dégager / préparer les emprises et une fois les emprises travaux bien délimitées (voir les recommandations précédentes), les travaux pourront être exécutés sans interruption jusqu'à leur achèvement.

- **Adapter les emprises** en fonction des zones identifiées comme ayant des enjeux significativement plus importants pour les espèces y étant inféodées. Cela permettra notamment d'éviter une partie des impacts sur ces zones et d'éviter également des débroussaillages non nécessaires à la réalisation du projet.
 - ➔ **Conserver les arbres-gîtes et arbres à cavité recensés si leur abattage est non-nécessaire à la réalisation du projet et peut être évité.**
- **Mettre en place un aménagement paysager pluristratifié (herbacée, arbustive, arborée)** au sein des espaces verts ce qui permettra de favoriser la présence faunistique sur la zone d'étude. Certaines espèces d'oiseaux comme le Chardonneret élégant privilégient les zones présentant une strate arbustive pour la réalisation de leur cycle biologique. Cet aménagement permettra également de favoriser la présence de l'herpétofaune qui apprécie les milieux denses afin de se protéger des prédateurs.
- **Recréer des corridors écologiques en aménageant de nouvelles haies pluristratifiées (herbacée, arbustive, arborée)** afin de favoriser le déplacement de la faune. Dans l'idéal, le corridor devra permettre une connexion avec le bassin de rétention.
- **Améliorer les caractéristiques écologiques du bassin de rétention existant.** Il est préconisé de l'améliorer en faveur des amphibiens. De ce fait, il est recommandé de mettre en place des pentes douces (pente de 3/1) et de favoriser la présence d'espèces végétales indigènes, filtrantes/ épuratrices. Ces préconisations permettront d'une part de ne pas constituer un piège à faune et d'autre part de constituer un abri pour la batrachofaune. **A l'issue de ces travaux, des arbustes (saules, cornouillers sanguins, fusains ...) seront replantés sous forme de bosquets.**
- **Mettre en place un chantier responsable afin de ne pas impacter les habitats naturels présents aux alentours.** De ce fait, des bacs de rétention et de décantation seront installés sur le site pour éviter la pollution des sols et des eaux, une aire étanche sera prévue au niveau des aires de stockage des produits polluants ainsi que des zones de stationnement des engins et des poids lourds afin d'éviter toute pollution du sol. Au besoin, des dispositifs d'assainissement temporaires (fossés et bassins) seront mis en place.
- **Ne laisser aucun produit toxique ou polluant sur site** en dehors des horaires des heures de travaux afin que ces produits ne soient dispersés dans le milieu naturel (vandalisme, accident, aléa naturel).
- **Limitier l'éclairage artificiel en phase travaux comme en phase exploitation.** Si un éclairage demeure indispensable, faire alors le choix de modes d'éclairages adaptés permettant de limiter les nuisances envers la faune nocturne. En complément, la mise en place d'une période d'extinction totale entre 23h et 6h serait très favorable. Pour plus de détails se reporter au portail technique de l'OFB sur la trame noire (<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/831>).



- **Vérifier la contenance des matières externes apportées sur site.** Il convient de s'assurer qu'aucun rhizome ou bulbe de plante exotiques n'est présent sur les engins de travaux et est susceptible de se développer après la phase travaux.

D.II.3.Recommandations d'accompagnement

- **Créer des habitats favorables aux reptiles**, comme des hibernaculum ou des pierriers (environ deux), afin d'augmenter la présence de l'herpétofaune sur la zone d'étude. Ces habitats permettront notamment l'hivernage de ces espèces. Ces habitats devront être aménagés dans les espaces verts et proche du bassin de rétention (également favorable aux amphibiens qui pourront s'en servir comme site d'hivernage). *Voir fiche descriptive en Annexe 3.*
- **Mettre en place des espèces floristiques notamment mellifères** au niveau des espaces verts prévus ainsi qu'au niveau des façades végétalisées afin de favoriser la présence des insectes pollinisateurs et ainsi augmenter la richesse faunistique sur la zone d'étude.
- **Un accompagnement en phase préparatoire et en phase travaux par un écologue** permettra d'aider la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation et le suivi des préconisations proposées ci-dessus.

D.III. CONCLUSIONS

La mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction indiquées précédemment permettra de réduire les impacts bruts du projet et ainsi d'aboutir à des impacts résiduels non significatifs.

Tableau 15 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts bruts	Mesures d'Évitement et de Réduction	Impacts Résiduels
<i>Flore</i>	Enjeux modérés	Impacts modérés	Potentielle mise en défens de l'Aristolochie (<i>Flore</i>)	Impacts faibles
<i>Invertébrés</i>	Enjeux modérés	Impacts faibles/modérés	Adaptation du calendrier d'intervention	
<i>Amphibiens</i>	Enjeux modérés	Impacts faibles/modérés	Limitation et respect des emprises	
<i>Reptiles</i>	Enjeux faibles	Impacts modérés	Aménagement paysager pluristratifié, choix des espèces floristiques (<i>Oiseaux, Invertébrés, Amphibiens</i>)	
<i>Oiseaux</i>	Enjeux modérés	Impacts modérés	Amélioration des caractéristiques écologiques du bassin de rétention (<i>Invertébrés, Amphibiens</i>)	
<i>Mammifères (non-volants)</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles	Chantier responsable, gestion des déchets et du risque de pollution	Impacts très faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles	Gestion des EVEC	
			Gestion de l'éclairage nocturne (<i>Oiseaux, Mammifères, Chiroptères</i>)	
			Mise en place d'abris à reptiles (<i>Reptiles</i>)	

Au regard du niveau des enjeux écologiques présents ou pressentis sur la zone d'étude et du niveau de connaissance sur le projet, les impacts bruts sur la biodiversité ont été évalués à modérés faibles selon les groupes.

Les mesures préliminaires d'évitement et de réduction ainsi que les mesures d'accompagnement proposées permettront de réduire les impacts du projet sur les espèces et habitats de façon significative.

Suite à la mise en œuvre de ces mesures, les impacts résiduels sur la faune, la flore et les habitats sont jugés non significatifs en l'état actuel du projet.

GLOSSAIRE

■ **Natura 2000** : réseau qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il comprend :

- *Les ZPS (Zones de Protection Spéciale)* : zones définies pour la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs.
- *Les ZSC (Zones Spéciales de Conservation)* : zones définies pour la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive « Habitats ».

■ **PNA (Plan National d'Actions)** : outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

■ **Trame verte et bleue** : outil d'aménagement du territoire localisant les continuités écologiques au sein d'un réseau fonctionnel, aussi bien terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue).

■ **ZNIEFF (Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)** : elles ont été définies à l'issu d'inventaires réalisés pour alimenter l'état des connaissances sur le milieu naturel national. Il en existe deux types :

- *ZNIEFF de type 1* : espaces écologiquement homogènes dont la dénomination relève de la présence d'au moins une espèce et/ou un habitat déterminant, c'est-à-dire d'une espèce et/ou d'un habitat rare ou menacé.
- *ZNIEFF de type 2* : grands espaces naturels riches d'un point de vue fonctionnel et/ou paysager représentant généralement d'importants réservoirs biologiques potentiels.

ANNEXE 1 : Liste des espèces végétales observées et potentielles

Tableau 16 : Liste des espèces végétales observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Alopecurus myosuroides</i>	Vulpin des champs, Queue-de-renard	LC											Modéré	Modéré
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	LC											Très faible	Très faible
<i>Anthriscus caucalis</i>	Anthriscue commun, Cerfeuil sauvage	LC											Très faible	Très faible
<i>Aristolochia clematitis</i>	Aristolochie clématite, Poison de terre	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé, Avoine élevée	LC						PNA messicoles					Modéré	Modéré
<i>Avena barbata</i>	Avoine barbue	LC											Très faible	Très faible
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Psoralée à odeur de bitume, Bitumineuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou, Brome orge	LC											Très faible	Très faible
<i>Carex pseudocyperus</i>	Laîche faux souchet	LC							Déterminante ZNIEFF		ZH		Faible	Faible
<i>Carex spicata</i>	Laîche en épi	LC											Très faible	Très faible
<i>Centaurea aspera</i>	Centaurée rude	LC											Très faible	Très faible
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs, Vrillée	LC											Très faible	Très faible
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin, Sanguine	LC											Très faible	Très faible
<i>Crepis mollis</i>	Crépide molle, Crépis mou	LC											Très faible	Très faible
<i>Crepis pulchra</i>	Crépide élégante, Crépide jolie	LC											Très faible	Très faible
<i>Crepis vesicaria</i>	Crépide vésiculeuse, Crépis à vésicules	LC											Très faible	Très faible
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Dittrichia viscosa</i>	Inule visqueuse, Dittrichie visqueuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Equisetum ramosissimum</i>	Prêle très rameuse, Prêle rameuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Erigeron annuus</i>	Érigéron annuel, Vergerette annuelle	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Escallonia illinita</i>	Escallonia visqueux												Très faible	Très faible
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	LC											Très faible	Très faible
<i>Galium album</i>	Gaillet blanc, Gaillet dressé	LC											Très faible	Très faible
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	LC											Très faible	Très faible
<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet, Géranium grêle	LC											Très faible	Très faible
<i>Hedera hibernica</i>	Lierre d'Irlande												Très faible	Très faible
<i>Himantoglossum robertianum</i>	Himantoglosse de Robert, Barlie de Robert	LC							Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse, Blanchard	LC											Très faible	Très faible
<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage, Orge queue-de-rat	LC											Très faible	Très faible
<i>Lamium hybridum</i>	Lamier hybride	LC											Très faible	Très faible
<i>Leucanthemum ircutianum</i>	Marguerite d'Irkutsk	LC											Très faible	Très faible
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago truncatula</i>	Luzerne tronquée, Luzerne faux tribule	LC											Très faible	Très faible
<i>Melia azedarach</i>	Margousier azédarach, Margousier	NA											Très faible	Très faible
<i>Nerium oleander</i>	Nérion laurier-rose, Laurier rose	LC		Article 2							ZH		Modéré	Modéré
<i>Oenothera parviflora</i>	Onagre à petites fleurs, Onagre muriquée	NA											Très faible	Très faible
<i>Orobanche hederæ</i>	Orobanche du lierre	LC											Très faible	Très faible
<i>Phytolacca</i>													Très faible	Très faible
<i>Phragmites australis</i>	Phragmite austral, Roseau	LC									ZH		Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pittosporum heterophyllum</i>	Pittosporum hétérophylle												Très faible	Très faible
<i>Plantago argentea</i>	Plantain argenté	LC											Très faible	Très faible
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé, Petit plantain	LC											Très faible	Très faible
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	LC											Très faible	Très faible
<i>Populus x canadensis</i>	Peuplier du Canada, Peuplier hybride euraméricain											PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Populus x canescens</i>	Peuplier grisard, Peuplier gris de l'Oise												Très faible	Très faible
<i>Pyracantha coccinea</i>	Pyracantha écarlate, Buisson ardent	DD										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia, Acacia blanc	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Rostraria cristata</i>	Rostraire à crête, Fausse fléole	LC											Très faible	Très faible
<i>Salix alba</i>	Saule blanc, Saule commun	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Salix triandra</i>	Saule à trois étamines, Osier brun	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Scabiosa atropurpurea</i>	Scabieuse pourpre noir, Scabieuse pourpre foncé	LC											Très faible	Très faible
<i>Scirpoides holoschoenus</i>	Faux scirpe jonc, Scirpe jonc	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre, Poivre de muraille	LC											Très faible	Très faible
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun, Séneçon vulgaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs, Rubéole des champs	LC											Très faible	Très faible
<i>Syringa x persica</i>	Lilas de Perse												Très faible	Très faible
<i>Tilia tomentosa</i>	Tilleul tomenteux, Tilleul argenté	NA											Très faible	Très faible
<i>Torilis japonica</i>	Torilide du Japon, Torilis du Japon	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre, Trèfle champêtre	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium nigrescens</i>	Trèfle noirissant	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés, Trèfle violet	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant, Trèfle blanc	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium stellatum</i>	Trèfle étoilé	LC											Très faible	Très faible
<i>Urospermum dalechampii</i>	Urosperme de Daléchamps, Salsifis de Daléchamps	LC											Très faible	Très faible
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Vicia hybrida</i>	Vesce hybride	LC											Très faible	Très faible
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée, Vesce cultivée	NA											Très faible	Très faible
<i>Vulpia ciliata</i>	Vulpie ciliée	LC											Très faible	Très faible

Tableau 17 : Liste des espèces végétales potentielles (OpenObs rayon 1 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Acer negundo</i>	Érable negundo, Érable frêne	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Amorpha fruticosa</i>	Amorphe arbustive, Indigo du Bush	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidal	LC											Très faible	Très faible
<i>Aristolochia clematitis</i>	Aristolochie clématite, Poison de terre	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Broussonetia papyrifera</i>	Mûrier à papier, Broussonétia à papier	NA										PE à surveiller	Très faible	Très faible
<i>Cicer arietinum</i>	Pois chiche, Tête-de-bélier	NA											Très faible	Très faible
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin, Sanguine	LC											Très faible	Très faible
<i>Cydonia oblonga</i>	Cognassier commun, Coing	NA											Très faible	Très faible
<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux, Souchet robuste	NA									ZH	PE envahissante	Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Equisetum ramosissimum</i>	Prêle très rameuse, Prêle rameuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès	LC											Très faible	Très faible
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	LC											Très faible	Très faible
<i>Himantoglossum robertianum</i>	Himantoglosse de Robert, Barlie de Robert	LC							Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace, Bézègue	LC											Très faible	Très faible
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier noble, Laurier-sauce	LC											Très faible	Très faible
<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon, Clématite du Japon	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie, Luzerne maculée	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	LC											Très faible	Très faible
<i>Mirabilis jalapa</i>	Belle-de-nuit, Merveille du Pérou	NA											Très faible	Très faible
<i>Myrtus communis</i>	Myrte commun	LC											Très faible	Très faible
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle, Herbe-aux-ânes	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Prunus laurocerasus</i>	Prunier laurier-cerise, Laurier-cerise	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Tragopogon porrifolius</i>	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis du Midi	LC											Très faible	Très faible
<i>Viburnum tinus</i>	Viorne tin, Fatamot	LC											Très faible	Très faible
<i>Vinca major</i>	Pervenche élevée, Grande pervenche	LC											Très faible	Très faible

Légende :

- Listes rouges :
 - LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).
 - NA : Non applicable (espèce non soumise à l'évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale)
 - NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge mondiale)
 - DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

ANNEXE 2 : Liste des espèces animales observées et potentielles

Tableau 18 : Liste des espèces d'invertébrés observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Chrysomela populi</i>	Chrysomèle populaire, Chrysomèle du peuplier										Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène										Très faible	Très faible
<i>Polygonia egea</i>	Vanesse des Pariétaires	EN	RE					PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte										Très faible	Très faible
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC								Très faible	Très faible

Tableau 19 : Liste des espèces d'invertébrés potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Acherontia atropos</i>	Sphinx Tête-de-Mort										Très faible	Très faible
<i>Acontia lucida</i>	Collier blanc										Très faible	Très faible
<i>Acrida ungarica mediterranea</i>	Truxale occitane										Très faible	Très faible
<i>Acrosternum heegeri</i>											Très faible	Très faible
<i>Acrosternum millierei</i>											Très faible	Très faible
<i>Acrotylus fischeri</i>	OEdipode framboisine										Très faible	Très faible
<i>Acrotylus insubricus</i>	OEdipode grenadine								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Acrotylus insubricus insubricus</i>	Oedipode grenadine										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Aelia acuminata</i>	Punaise à tête allongée										Très faible	Très faible
<i>Aelia rostrata cognata</i>											Très faible	Très faible
<i>Aellopus atratus</i>											Très faible	Très faible
<i>Aeshna isocetes</i>	Aeschne isocèle	LC	NT						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Aiolopus puissanti</i>	Aïolope de Kenitra										Très faible	Très faible
<i>Aiolopus strepens</i>	OEdipode automnale										Très faible	Très faible
<i>Aiolopus strepens strepens</i>	Aïolope automnale										Très faible	Très faible
<i>Aiolopus thalassinus thalassinus</i>	Aïolope émeraude										Très faible	Très faible
<i>Anacridium aegyptium</i>	Criquet égyptien										Très faible	Très faible
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Ancyrosoma leucogrammes</i>											Très faible	Très faible
<i>Anthaxia hungarica</i>	Bupreste hongrois										Très faible	Très faible
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Anthocharis euphenoides</i>	Aurore de Provence	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Arachnocephalus vestitus</i>	Grillon des Cistes										Très faible	Très faible
<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière, Ecaille villageoise										Très faible	Très faible
<i>Arctia villica villica</i>											Très faible	Très faible
<i>Arcyptera brevipennis vicheti</i>	Arcyptère languedocienne								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Aspitates ochrearia</i>	Aspilote ochracée										Très faible	Très faible
<i>Attelabus nitens</i>	Cigarier toulousain										Très faible	Très faible
<i>Brachycerus muricatus</i>	Brachycère muriqué										Très faible	Très faible
<i>Brachyplax tenuis</i>											Très faible	Très faible
<i>Brintesia circe</i>	Silène	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Cacyreus marshalli</i>	Brun du pélargonium, Argus des Pélargoniums	NA	NA								Très faible	Très faible
<i>Calliptamus barbarus</i>	Caloptène ochracé										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Calliptamus barbarus barbarus</i>	Caloptène ochracé										Très faible	Très faible
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien										Très faible	Très faible
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce, Argus vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Calocoris nemoralis</i>	Miride variable										Très faible	Très faible
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Caloptéryx hémorroïdal	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Calopteryx splendens splendens</i>	Caloptéryx éclatant		NE								Très faible	Très faible
<i>Calopteryx xanthostoma</i>	Caloptéryx occitan	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Capnodis tenebrionis</i>	Capnode du Pêcher										Très faible	Très faible
<i>Capsus ater</i>											Très faible	Très faible
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Carpocoris mediterraneus atlanticus</i>											Très faible	Très faible
<i>Carpocoris pudicus</i>											Très faible	Très faible
<i>Cassida deflorata</i>											Très faible	Très faible
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne			Article 2			Annexe IV			CNPN	Faible	Faible
<i>Cercopis intermedia</i>											Très faible	Très faible
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée										Très faible	Très faible
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Charaxes jasius</i>	Nymphale de l'Arbousier, Jason, Pacha à deux queues	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Chlorophorus varius varius</i>											Très faible	Très faible
<i>Chorosoma schillingii</i>											Très faible	Très faible
<i>Chrysolina haemoptera</i>	Chrysomèle violette										Très faible	Très faible
<i>Cicada orni</i>	Cigale grise, Cigale de l'orne										Très faible	Très faible
<i>Cicadatra atra</i>	Cigale noire										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points										Très faible	Très faible
<i>Codophila varia</i>											Très faible	Très faible
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	LC	LC	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colostygia multistrigaria</i>	Cidarie pointillée										Très faible	Très faible
<i>Coptosoma scutellatum</i>	Punaise cuirasse										Très faible	Très faible
<i>Coranus griseus</i>											Très faible	Très faible
<i>Coreus marginatus</i>	Corée marginée										Très faible	Très faible
<i>Corizus hyoscyami</i>	Corise de la jusquiame										Très faible	Très faible
<i>Corizus hyoscyami hyoscyami</i>											Très faible	Très faible
<i>Craneiobia corni</i>											Très faible	Très faible
<i>Crematogaster scutellaris</i>	Fourmi scutellaire										Très faible	Très faible
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Cryptocephalus rugicollis</i>	Cryptocéphale à corselet rugueux										Très faible	Très faible
<i>Cydnus aterrimus</i>											Très faible	Très faible
<i>Decticus albifrons</i>	Dectique à front blanc										Très faible	Très faible
<i>Deleproctophylla dusmeti</i>											Très faible	Très faible
<i>Deraeocoris punctum</i>											Très faible	Très faible
<i>Deraeocoris ribauti</i>											Très faible	Très faible
<i>Deraeocoris ruber</i>											Très faible	Très faible
<i>Deraeocoris schach</i>											Très faible	Très faible
<i>Diaphora mendica</i>	Ecaille mendicante										Très faible	Très faible
<i>Doclostaurus jagoi</i>											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Dolycoris baccarum</i>	Punaise brune à antennes & bords panachés										Très faible	Très faible
<i>Drasterius bimaculatus</i>	Taupin noir à taches rouges										Très faible	Très faible
<i>Empusa pennata</i>	Empuse commune										Très faible	Très faible
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes										Très faible	Très faible
<i>Ephippiger diurnus diurnus</i>											Très faible	Très faible
<i>Erythromma lindenii</i>	Agrion de Vander Linden	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Erythromma viridulum</i>	Naiade au corps vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Euchloe crameri</i>	Piérade des Biscutelles	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Euchorthippus elegantulus</i>											Très faible	Très faible
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	Grillon bordelais										Très faible	Très faible
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	LC	NT	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Eurydema ornata</i>											Très faible	Très faible
<i>Eurydema ventralis</i>											Très faible	Très faible
<i>Eurygaster austriaca</i>											Très faible	Très faible
<i>Forficula auricularia</i>	Forficule										Très faible	Très faible
<i>Gomphocerippus brunnus</i>	Criquet duettiste										Très faible	Très faible
<i>Gomphocerippus brunnus brunnus</i>											Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gonocerus acuteangulatus</i>	Gonocère du buis										Très faible	Très faible
<i>Gonocerus insidiator</i>											Très faible	Très faible
<i>Gonocerus juniperi</i>	Gonocère du genévrier										Très faible	Très faible
<i>Graphosoma italicum italicum</i>											Très faible	Très faible
<i>Graphosoma semipunctatum</i>											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Grylloborpha dalmatina</i>	Grillon des bastides										Très faible	Très faible
<i>Gryllotalpa vineae</i>	Courtillière des vignes								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Gryllus bimaculatus</i>	Grillon provençal										Très faible	Très faible
<i>Halyomorpha halys</i>	Punaise diabolique										Très faible	Très faible
<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique										Très faible	Très faible
<i>Hemianax ephippiger</i>	Anax porte-selle		NA								Très faible	Très faible
<i>Hemipenthes morio</i>											Très faible	Très faible
<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Hippodamia variegata</i>	Coccinelle des friches										Très faible	Très faible
<i>Idaea degeneraria</i>	Acidalie dégénérée										Très faible	Très faible
<i>Idaea filicata</i>	Acidalie rustique du Midi										Très faible	Très faible
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Iphiclides podalirius podalirius</i>											Très faible	Très faible
<i>Iris oratoria</i>	Mante ocellée								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Ischnopeza hirticornis</i>											Très faible	Très faible
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Isophya pyrenaea</i>	Barbitiste des Pyrénées								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Itame vincularia</i>	Fidonie du Nerprun										Très faible	Très faible
<i>Lachnaia pubescens</i>	Chrysomèle du Chêne										Très faible	Très faible
<i>Lasiocampa quercus</i>	Bombyx du Chêne										Très faible	Très faible
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Leptoglossus occidentalis</i>	Punaise américaine du pin										Très faible	Très faible
<i>Leptotes pirithous</i>	Azuré de la Luzerne, Azuré de Lang	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Libelloides coccajus</i>	Ascalaphe soufré										Très faible	Très faible
<i>Libelloides ictericus</i>											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Libythea celtis</i>	Échancré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lilioceris lili</i>	Criocère du lis										Très faible	Très faible
<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Liorhyssus hyalinus</i>											Très faible	Très faible
<i>Loboptera decipiens</i>											Très faible	Très faible
<i>Locusta cinerascens</i>	Criquet migrateur								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lygaeus equestris</i>	Punaise écuyère										Très faible	Très faible
<i>Lyristes plebejus</i>	Cigale plébéienne										Très faible	Très faible
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste, Bel-Argus	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lysandra hispana</i>	Bleu-nacré d'Espagne	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx										Très faible	Très faible
<i>Macronemurus appendiculatus</i>											Très faible	Très faible
<i>Macroplax fasciata</i>											Très faible	Très faible
<i>Macroscytus brunneus</i>											Très faible	Très faible
<i>Malvaevora timida</i>	Charançon des lavatères										Très faible	Très faible
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse										Très faible	Très faible
<i>Megascolia maculata</i>	Scolie des jardins										Très faible	Très faible
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Melanargia occitanica</i>	Échiquier d'Occitanie	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Melanargia occitanica occitanica</i>											Très faible	Très faible
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Meria tripunctata</i>											Très faible	Très faible
<i>Mylabris variabilis</i>	Mylabre à bandes										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Myrmus miriformis</i>											Très faible	Très faible
<i>Neottiglossa bifida</i>											Très faible	Très faible
<i>Netocia morio</i>	Cétoine noire										Très faible	Très faible
<i>Nezara viridula</i>	Punaise verte ponctuée										Très faible	Très faible
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine, Sylvain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Oecanthus pellucens pellucens</i>	Grillon d'Italie										Très faible	Très faible
<i>Oedaleus decorus</i>	Oedipode soufrée								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Oedipoda caerulea</i>	OEdipode turquoise										Très faible	Très faible
<i>Oedipoda caerulea caerulea</i>	Oedipode turquoise										Très faible	Très faible
<i>Oedipoda germanica</i>	OEdipode rouge								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Omocestus raymondi</i>	Criquet des garrigues								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène										Très faible	Très faible
<i>Omophlus lepturoides</i>	Omophlus orangé										Très faible	Très faible
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Gomphe à forceps	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Orthetrum coerulescens coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant		LC								Très faible	Très faible
<i>Oxycarenus pallens</i>											Très faible	Très faible
<i>Oxythyrea funesta</i>											Très faible	Très faible
<i>Palomena prasina</i>	Punaise verte										Très faible	Très faible
<i>Palpares libelluloides</i>											Très faible	Très faible
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pararge aegeria tircis</i>											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Peribalus strictus strictus</i>											Très faible	Très faible
<i>Pezotettix giornae</i>	Criquet pansu										Très faible	Très faible
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéoptère méridional										Très faible	Très faible
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pieris mannii</i>	Piérade de l'Ibérie	LC	DD								Très faible	Très faible
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Platycleis affinis</i>	Decticelle côtière										Très faible	Très faible
<i>Platycleis affinis affinis</i>	Decticelle côtière										Très faible	Très faible
<i>Platycleis intermedia intermedia</i>	Decticelle intermédiaire										Très faible	Très faible
<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Polygonia c-album</i>	Gamma	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pontia daplidice</i>	Marbré-de-vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures										Très faible	Très faible
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Pyrgomorpha conica</i>	Criquet printanier										Très faible	Très faible
<i>Pyrgomorpha conica conica</i>	Pyrgomorphe à tête conique										Très faible	Très faible
<i>Pyrgus malvoides</i>	Tacheté austral, Hespérie de l'Aigremoine	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyronia bathseba</i>	Ocellé rubané	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyronia cecilia</i>	Ocellé de le Canche	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Gendarme										Très faible	Très faible
<i>Quercusia quercus</i>	Thécla du Chêne	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Ramburiella hispanica</i>	Criquet des Ibères								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Rhacocleis poneli</i>	Decticelle varoise										Très faible	Très faible
<i>Rhagonycha fulva</i>	Téléphore fauve										Très faible	Très faible
<i>Rhaphigaster nebulosa</i>	Punaise nébuleuse										Très faible	Très faible
<i>Rhynocoris erythropus</i>	Rèduve à pattes rouges										Très faible	Très faible
<i>Roeseliana azami</i>	Decticelle des ruisseaux								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Roeseliana azami azami</i>											Très faible	Très faible
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux										Très faible	Très faible
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée			Article 2			Annexe IV		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Satyrrium esculi</i>	Thécla du Kermès	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Satyrrium spini</i>	Thécla des Nerpruns	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Scantius aegyptius</i>											Très faible	Très faible
<i>Scantius aegyptius rossii</i>											Très faible	Très faible
<i>Sceliphron caementarium</i>											Très faible	Très faible
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Spilostethus pandurus</i>											Très faible	Très faible
<i>Spilostethus saxatilis</i>	Punaise à damier										Très faible	Très faible
<i>Stagonomus bipunctatus bipunctatus</i>											Très faible	Très faible
<i>Staria lunata</i>											Très faible	Très faible
<i>Stictoleptura cordigera</i>	Lepture de cœur, Lepture porte-cœur										Très faible	Très faible
<i>Stomorhina lunata</i>											Très faible	Très faible
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont	NT	EN					PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum fascié	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tapinoma madeirense</i>											Très faible	Très faible
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée										Très faible	Très faible
<i>Tettigettula pygmaea</i>	Cigarette pygmée										Très faible	Très faible
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte										Très faible	Très faible
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du Chiendent	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du Dactyle	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Timarcha tenebricosa</i>	Grand crache-sang, Crache-sang										Très faible	Très faible
<i>Trichodes alvearius</i>	Clairon des abeilles solitaires										Très faible	Très faible
<i>Trichodes leucopsideus</i>	Clairon à épaulettes										Très faible	Très faible
<i>Trichopoda pictipennis</i>											Très faible	Très faible
<i>Trithemis annulata</i>	Trithémis annelé	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tropinota hirta</i>											Très faible	Très faible
<i>Tylopsis lilifolia</i>	Phanéroptère liliacé										Très faible	Très faible
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Vespa crabro</i>	Frelon d'Europe										Très faible	Très faible
<i>Vespa velutina</i>	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique										Très faible	Très faible
<i>Volucella zonaria</i>	Volucelle zonée										Très faible	Très faible
<i>Xylocopa violacea</i>	Abeille charpentière, Xylocope violette										Très faible	Très faible
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	LC	LC	Article 3				PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Zygaena erythrus</i>	Zygène des garrigues		NT						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Zygaena fausta</i>	Zygène de la Petite coronille		LC								Très faible	Très faible
<i>Zygaena lavandulae</i>	Zygène de la Badasse		NT						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible

Tableau 20 : Liste des espèces d'amphibiens potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	LC		Article 2			Annexe IV		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux			Article 3							Faible	Faible
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	LC		Article 2			Annexe IV				Faible	Faible
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	LC		Article 2			Annexe IV				Faible	Faible
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	LC		Article 2							Faible	Faible
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	LC		Article 3			Annexe V				Modéré	Faible

Tableau 21 : Liste des espèces de reptiles potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2020-2029	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	LC		Article 2			Annexe IV				Faible	Faible
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	NT		Article 2							Modéré	Faible
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC		Article 2			Annexe IV				Faible	Faible
<i>Psammodromus edwardsianus</i>	Psammodrome d'Edwards	NT		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	LC		Article 3							Faible	Faible
<i>Trachemys scripta</i>	Tortue de Floride	NA									Très faible	Très faible
<i>Zamenis scalaris</i>	Couleuvre à échelons	LC		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré

Tableau 22 : Liste des espèces d'oiseaux observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	VU	Article 3							Faible	Faible
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	Article 3			Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Corvus monedula monedula</i>	Choucas des tours			Article 3			Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible

Tableau 23 : Liste des espèces d'oiseaux potentielles (OpenObs rayon 1 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	VU	NT	Article 3			Annexe I				Modéré	Modéré
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	NT	LC	Article 3							Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	LC	NT	Article 3				PNA terminé			Modéré	Modéré
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	VU	Article 3							Faible	Faible
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'europe	VU	VU	Article 3							Très faible	Très faible
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT	NT	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	Article 3			Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	NT	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	LC	Article 3			Annexe I				Modéré	Modéré
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3							Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	EN	NT	Article 3						CNPN	Modéré	Modéré
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	LC	VU				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré

Tableau 24 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	LC									Très faible	Très faible
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	LC									Très faible	Très faible
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	LC		Article 2			Annexes II et IV		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC		Article 2							Faible	Faible
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC									Très faible	Très faible
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2019-2028	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Martes foina</i>	Fouine	LC									Très faible	Très faible
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	LC									Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Microtus duodecimcostatus</i>	Campagnol provençal	LC									Modéré	Modéré
<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	NT					Annexe V		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA									Très faible	Très faible
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	NT									Modéré	Modéré
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	NA									Très faible	Très faible
<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	LC									Très faible	Très faible
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC		Article 2							Faible	Faible
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC									Très faible	Très faible
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	LC									Très faible	Très faible
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC									Très faible	Très faible

Tableau 25 : Liste des espèces de chiroptères potentielles (Gbif rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	VU		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Modéré
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré

Légende :

- **Protection Nationale :**
 - **PN3** : Espèce protégée au niveau national par l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
 - **PN2** : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
 - **PN3** : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
 - **PN2** : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- **Listes rouges :**
 - **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).
 - **VU** : Vulnérable
 - **NT** : Quasi-menacée
 - **CR** : En Danger critique

Annexe 3 – Fiche action abris à reptiles





CRÉATION D'ABRIS POUR LES REPTILES

1 | Contexte

Les reptiles sont **ectothermes** : leur température varie avec celle de leur environnement. Pour leur permettre de réaliser leur cycle biologique dans de bonnes conditions, ils doivent disposer d'un ensemble d'habitats leur permettant :

- De **s'abriter pour l'hiver** dans un endroit avec une température stable à l'abri des inondations ;
- De **se chauffer au soleil** en début de journée (insolation) pour monter en température ;
- Ou au contraire de **se mettre au frais** lors des fortes chaleurs ;
- De **pondre** en enfouissant leurs œufs dans un sol meuble et assez chaud pour permettre l'incubation.

2 | Objectifs

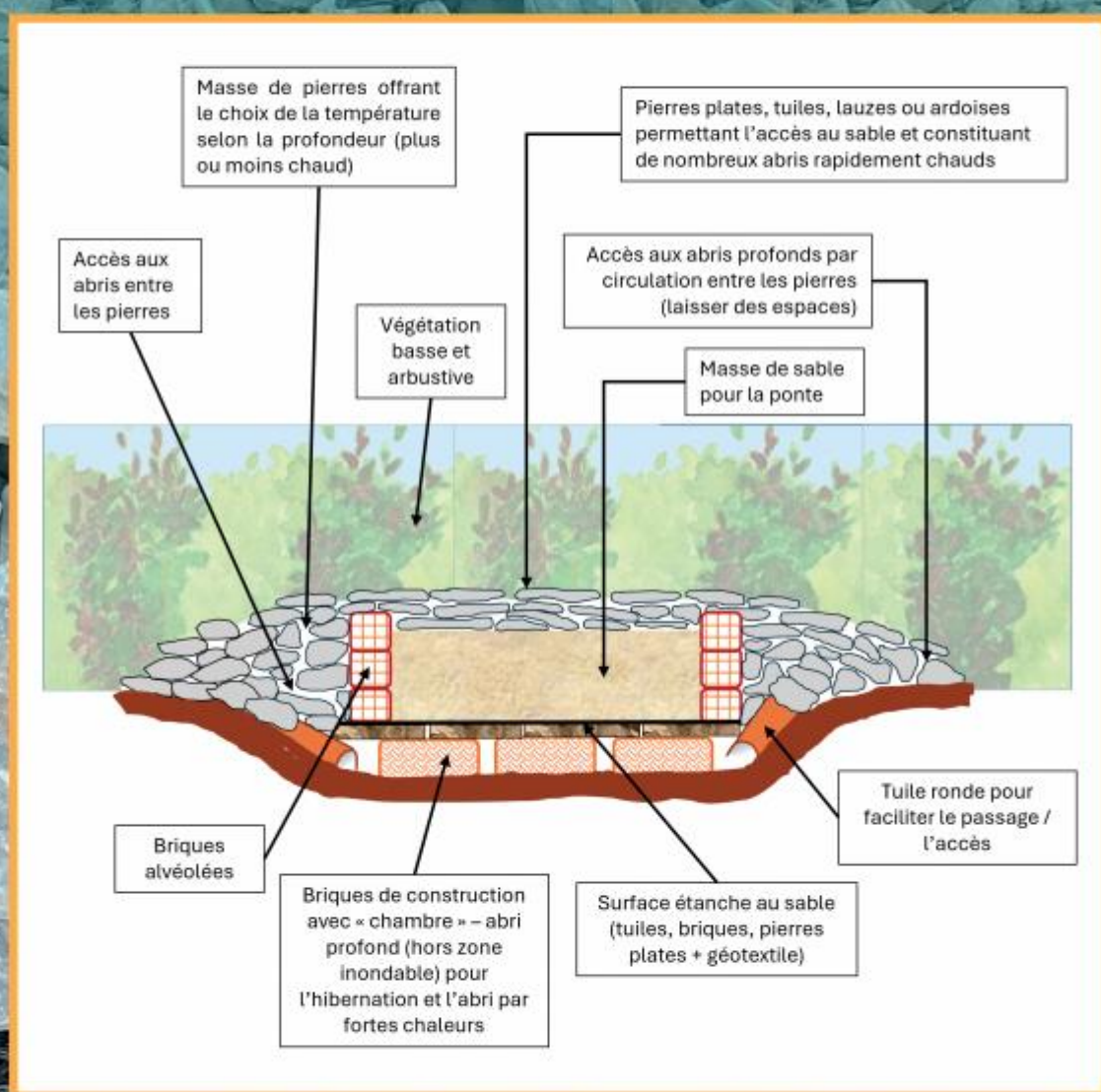
La mise en œuvre d'abris à reptiles tels que schématisés ci-dessous vise à leur fournir en un seul endroit l'ensemble de ces habitats.

Pour être attractifs et efficaces, les abris à reptiles doivent être adossés à un **habitat existant** comme une haie ou une lisière forestière de préférence. Ils doivent être orientés sud / sud-est.



CRÉATION D'ABRIS POUR LES REPTILES

Composition



CRÉATION D'ABRIS POUR LES REPTILES

Etapes de réalisations

1

Dans une **zone non inondable**, décalsser légèrement puis mettre en place **brique(s) et tuile(s)**

2

Recouvrir de **pierres plates** jusqu'au niveau du sol

3

Recouvrir d'un **géotextile** puis **poursuivre avec les pierres** en ménageant un **espace entre les pierres** et un **vide au dessus du géotextile**

4

Remplir de **sable** puis recouvrir le tout avec des **lauzes ou de l'ardoise** (chaleur) tout en ménageant des **espaces pour accéder au sable**

CRÉATION D'ABRIS POUR LES REPTILES

Plusieurs variantes
sont possibles



Entretien

Un **suivi de l'état général de l'hibernaculum** est à réaliser pour s'assurer qu'il est toujours fonctionnel.

Un **entretien de la végétation** est également à effectuer pour **éviter un envahissement** de l'hibernaculum (ronces et broussailles) le rendant inutilisable par les reptiles.

www.cereg.com

Cereg - Fiche Rédon - Hibernaculum_02/2023